

RAPPORT DE FIN DE MISSION

MÉTHANISATION ET CONFLITS D'AMÉNAGEMENT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**POURQUOI ET COMMENT TRAVAILLER L'INTÉGRATION D'UN
PROJET À SON TERRITOIRE ?**

CONTEXTE DE L'ETUDE



Cette étude est le fruit d'une enquête terrain que j'ai réalisée pendant les six mois de mon stage de fin d'études. Je les ai passés chez **GRTgaz**, au sein du Secrétariat Général de la Délégation territoriale Rhône-Méditerranée.



Ma mission était d'identifier les facteurs qui ont pu conduire à l'abandon de certains projets de méthanisation et d'en déduire les actions à entreprendre pour faciliter l'appropriation locale de tels projets.



Ce stage était co-piloté par GRTgaz, GRDF, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et l'Agence Énergie-Environnement de la Région (AURA-EE).

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport. Je remercie la quarantaine d'interrogés.es d'avoir accepté de répondre à mes questions et de partager leurs expériences. Je remercie également toute l'équipe de la Délégation Rhône Méditerranée de GRT gaz pour leur accueil, leur capacité d'écoute et la confiance qu'ils m'ont accordée. Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des membres du comité de pilotage de mon stage. Leur expertise et leur accompagnement furent d'une aide précieuse.



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

**AUVERGNE -
RHÔNE-ALPES**



EXTRAIT D'UN ENTRETIEN, 4 MAI 2021

*« Nous sommes
citoyens. C'est un
équipement
public. On a le
droit de savoir. »*

COLLECTIF POUR LA PROTECTION ET
L'EMBELLISSEMENT DE LA VIE (CPEV)

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	2
<i>Contexte de l'étude</i>	2
<i>Objectifs de l'étude</i>	5
<i>Objectifs et méthode de l'enquête</i>	6
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	7
1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS	
<i>A - La démarche et la mise en place de l'enquête terrain</i>	11
<i>B - La méthanisation, un procédé qui fait débat, une infrastructure qui suscite des conflits</i>	13
<i>C - DIAGNOSTIC : Comprendre la survenue des conflits autour des unités de méthanisation</i>	15
2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS	25
<i>A - Les conflits d'aménagement traduisent un désir de démocratie environnementale</i>	27
<i>B - Travailler avec son territoire pour anticiper la survenue d'un conflit</i>	30
<i>C - L'importance de la posture des porteur.ses de projet</i>	30
3 - PRÉCONISATIONS	35
<i>A - L'appropriation locale des projets</i>	37
<i>B - L'acceptabilité globale de la filière</i>	38
<i>C - Quelle méthanisation demain ?</i>	38
CONCLUSION	39
ANNEXES	40

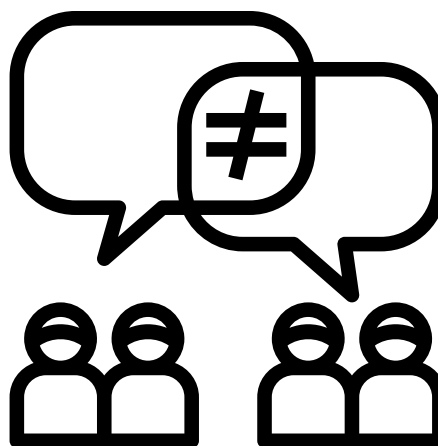
OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les conflits que peut engendrer le développement de la filière méthanisation. Ces conflits sont intimement liés à la question de l'acceptabilité de la filière et de l'appropriation locale des projets. Le périmètre d'étude est la Région Auvergne-Rhône-Alpes mais les conclusions de cette enquête sont transposables à l'ensemble du territoire.




"Ce sont des questions complexes. Les politiques ont peur de se mettre à dos la population et les autres élu.es. Il y a des jeux de pouvoir. C'est une filière qui rassemble des enjeux, des intérêts contraires. C'est une histoire de 'balance' à trouver."

Une experte (Région)

Engager une réflexion sur l'appropriation locale du projet par le territoire, c'est travailler en amont avec la population impactée, et c'est en cas de conflit, chercher une issue constructive.



CETTE ÉTUDE PERMETTRA DE RÉPONDRE À TROIS QUESTIONS :

-  Quelles sont les conditions d'émergence des mouvements de contestation autour des projets de méthanisation ?
-  Comment ces conflits sont-ils perçus et pris en compte par les porteur.ses de projet ?
-  Quelles pratiques peuvent favoriser l'appropriation locale d'une unité de méthanisation ?

OBJECTIFS ET MÉTHODE DE L'ENQUÊTE



Pour répondre à ces trois questions, cette enquête poursuivra deux objectifs. Dans un premier temps, elle ambitionne de **mettre en lumière ce qui peut entraver, et ce qui peut faciliter, l'intégration d'un projet à son territoire.**

Le premier objectif est d'identifier les besoins qui remontent du terrain. C'est la **phase d'observation**. Elle s'appuiera sur des données qualitatives : des entretiens libres et semi-directifs et des visites sur sites. Dans un second temps, l'analyse de ces entretiens et de ces rencontres constituera la **phase de diagnostic**. Il sera intéressant de repérer corrélations et divergences et de dégager des premiers éléments de réponse. Cette première partie permettra de cerner les enjeux que rencontre la filière méthanisation. Enfin, les entretiens, les visites terrain et les lectures devraient permettre d'identifier les facteurs qui peuvent mettre à mal l'intégration d'un projet dans le tissu local.



Dans un second temps, elle **mettra en avant les pratiques qui favorisent l'appropriation locale des projets.**

Le deuxième objectif de cette enquête, qui s'appuie sur les mêmes sources que le premier, est de mettre en lumière les pratiques qui favorisent l'appropriation locale des projets de méthanisation. Cette phase prendra la forme d'une série de recommandations. Il s'agira de recommandations généralistes et de recommandations plus spécifiques à un faisceau d'acteur.trices. Elles seront issues de retours d'expérience et tâcheront de prendre en compte les spécificités de la région Auvergne-Rhône-Alpes. **L'application de ces recommandations ne garantira en aucun cas le succès d'un projet.** Ce guide de bonnes pratiques n'a pas la prétention d'avoir trouvé la *one best way* qui permettra à n'importe quel projet de bien s'intégrer à son territoire. Néanmoins, ces recommandations tâcheront d'être au plus près de la réalité et d'être suffisamment détaillées pour être applicables sur le plan opérationnel.

INTRODUCTION

Ce rapport s'appuie sur une quarantaine d'entretiens semi-directifs, la visite de six unités de méthanisation en injection, la littérature existante ainsi que divers webinaires et groupes de travail. Après plusieurs semaines d'acculturation et d'identification des enjeux, l'enquête s'est déroulée en trois phases.

Phase 1 : **Recherches et travail de terrain**

Phase 2 : **Analyse et mise en perspective**

Phase 3 : **Rédaction des recommandations**

Pour restituer le fruit de ces recherches, le rapport sera organisé selon le plan suivant :

- D'abord, **l'étude des conflits** (I). Pour commencer, la démarche sera présentée (I.A), puis la méthanisation sera considérée comme un procédé qui fait débat et une infrastructure qui suscite des conflits (I.B). Enfin, il sera question de la survenue de conflits autour des unités de méthanisation et d'une présentation des éléments de **diagnostic** (I.C).

- Dans un second temps, une réflexion sur l'anticipation et la gestion des conflits (II). Cette mise en perspective de l'enquête terrain suggérera que les conflits d'aménagement traduisent un désir de démocratie environnementale (II.A). En sera déduite la nécessité de travailler avec son territoire pour anticiper la survenue d'un conflit (II.B). Enfin, un focus sera fait sur l'influence et l'importance de la posture des porteur.ses de projet (II.C).

- Pour finir, seront présentées les **recommandations** issues des entretiens, des lectures et des différents webinaires sur lesquels s'appuie sur cette enquête (III).

"Et là typiquement c'est le contre-exemple, on pourrait penser avoir tout bien fait. Mais en réalité rien ne permet de garantir à 100% que tout va bien se passer."

Un expert (Chambre d'Agriculture)

"Ce qui marche le mieux ? Cela dépend du territoire, du projet. Il faut que ce soit adapté à chacun des territoires. D'un territoire à l'autre, on ne concerte pas pareil. Les réactions, l'histoire, ne sont pas les mêmes."

Une experte (cabinet de conseil)

Chapitre 1 :

L'étude des conflits

→ Les retours d'expérience montrent que les unités de méthanisation ne sont pas systématiquement bien accueillies par les territoires.

Introduction - La dynamique de projets en Auvergne-Rhône-Alpes

A - La démarche et la mise en place de l'enquête terrain

Une analyse qualitative qui s'appuie sur des entretiens, des visites de site, des webinaires avec les expert.es de la filière, des lectures.

B - La méthanisation, un procédé qui fait débat, une infrastructure qui suscite des conflits

Le développement de la méthanisation suscite différentes dynamiques conflictuelles clairement identifiées par la littérature.

C - Diagnostic : Comprendre la survenue des conflits autour des unités de méthanisation

L'analyse comparative permet d'objectiver les facteurs qui peuvent entraver le bon déroulement d'un projet.

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

Introduction - La dynamique de projet en Auvergne-Rhône-Alpes

Le développement de la filière méthanisation se traduit par l'augmentation significative du nombre d'unités présentes ou en projet sur le territoire.

Au 1er septembre 2020, la région Auvergne-Rhône-Alpes accueillait près de 112 unités en fonctionnement et 57 en développement contre 83 unités en fonctionnement ou en cours de construction fin 2018.

ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'UNITÉS EN SERVICE EN RÉGION

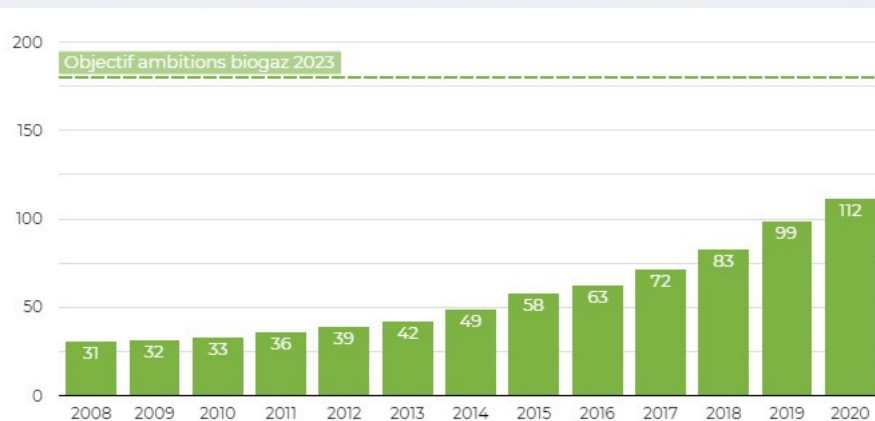
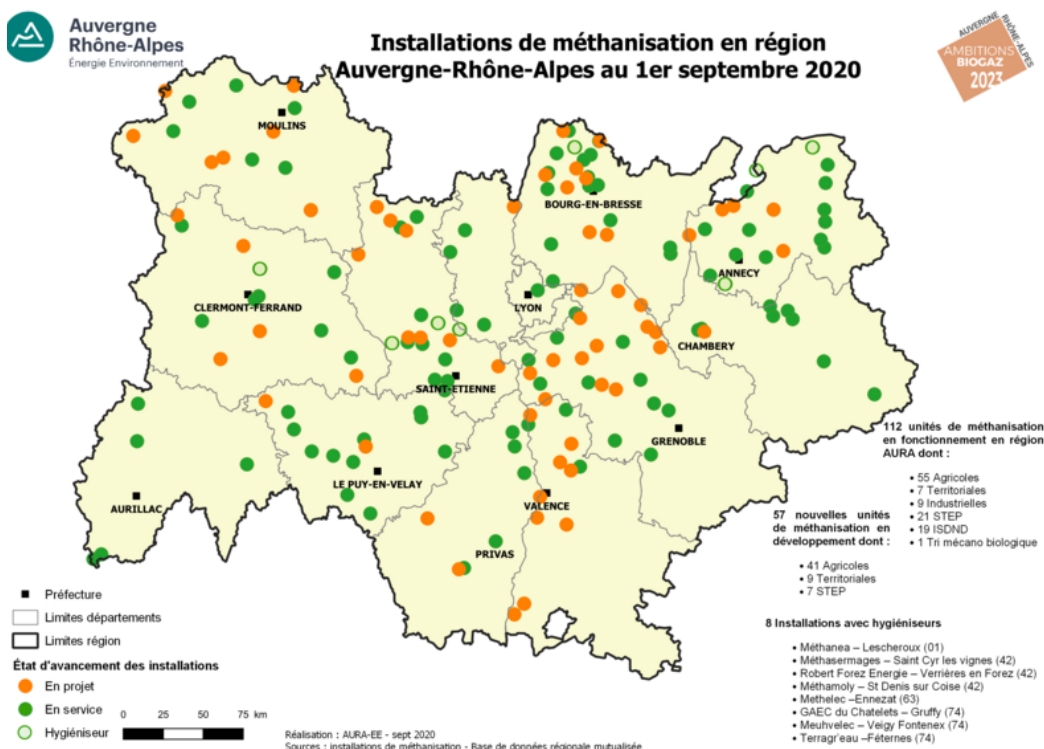


Diagramme représentant l'évolution annuelle du nombre d'unités en service en région Auvergne-Rhône-Alpes



La méthanisation ne se développe pas uniformément sur le territoire auvergnat-rhônealpin.

Certains départements, comme l'Isère, ont une dynamique plus soutenue que d'autres, que le Cantal par exemple.

Cela peut avoir une influence sur l'accueil réservé aux nouveaux projets dans la mesure où certains projets ont pu altérer les relations entre les parties prenantes du territoire. Ce climat peut complexifier l'intégration d'un nouveau projet sur ce même territoire.

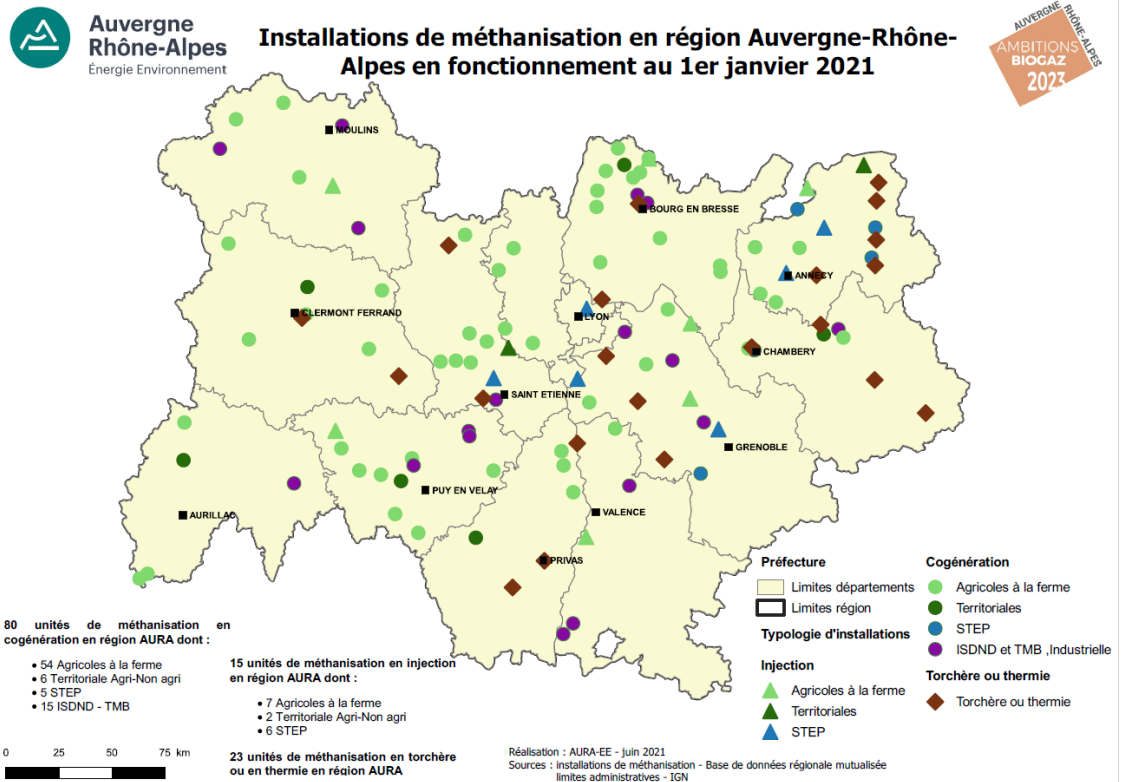
Carte représentant les installations de méthanisation présentes en région Auvergne Rhône-Alpes au 1er septembre 2020



En Auvergne-Rhône-Alpes, la méthanisation est majoritairement agricole. D'abord tournés vers la cogénération, de plus en plus de projets valorisant du biogaz par injection émergent depuis 2017. La région Auvergne-Rhône-Alpes comptait 6 unités en injection en 2017, 17 fin 2019.

D'après les prévisions régionales, le nombre d'unités en injection serait amené à être multipliés par 6 d'ici 2022.

La question de 'l'acceptabilité' des unités de méthanisation va donc prendre de l'importance.



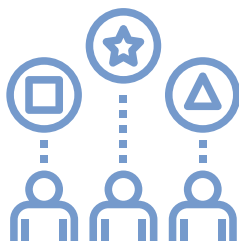
Carte représentant les installations de méthanisation présentes en région Auvergne Rhône-Alpes au 1er septembre 2021

Comme d'autres projets d'énergies renouvelables, développer la méthanisation, c'est se confronter à la problématique suivante : **comment intégrer une infrastructure dans un territoire déjà investi par d'autres usages ?** La méthanisation est parfois perçue comme incompatible avec un certain cadre de vie, la protection de la biodiversité, le tourisme, la vie d'une école ou encore la pérennité d'un marché immobilier dynamique. C'est cette cohabitation qui est au cœur de nombreux conflits d'aménagement.

Cette première partie analysera les réactions de différents territoires ayant accueilli des projets de méthanisation. Elle examinera les tensions et les conflits, ainsi que les interactions entre les parties prenantes de l'écosystème projet. Il sera pertinent de les décrypter, de les comparer et de commencer à dresser certains constats.

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

A - La démarche et la mise en place de l'enquête de terrain



Il était attendu de ce travail qu'il permette d'objectiver le fait qu'un.e porteur.se qui s'affranchit de certains pré-requis, prend le risque de voir son projet rejeté par le territoire. Il est rapidement ressorti d'un travail préliminaire que la demande d'objectivation est difficile à satisfaire car chaque projet a ses spécificités, chaque territoire son identité.

Il est également ressorti que les facteurs psychologiques étaient peu ou pas considérés, c'est pourquoi cette enquête prend le parti de changer de focale et de s'intéresser aux spécificités, aux sensibilités, aux subjectivités, aux perceptions... Elle adoptera une démarche axée sur les ressorts sociologiques et psychologiques de ces conflits d'aménagement afin de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène de contestation des projets de méthanisation.

Enfin, cette étude fait l'effort de questionner l'emploi de certains termes. Les termes *concertation* et *consultation* sont fréquemment employés comme s'ils étaient interchangeables alors qu'ils recouvrent une réalité différente. La concertation est parfois utilisée pour faire référence à ce qui est en fait de la consultation. Dans une consultation, on demande à des individus de s'exprimer sur un projet. Le but est de recueillir des avis en vue de la réalisation du dit projet. C'est le cas lors d'un référendum ou d'une enquête publique. Cette forme de participation n'implique pas les individus dans la construction du projet, contrairement à la concertation. On comprend donc pourquoi, et cela a été mentionné par plusieurs des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête, qu'un.e porteur.se de projet qui dit mettre en place une concertation fasse des déçus quand il s'agit en réalité d'une *simple* consultation. Il est donc important de savoir dans quoi on s'engage et ce qu'on est prêt à vivre avant de proposer aux parties prenantes du territoire une forme de participation plutôt qu'une autre.

"La concertation, c'est lourd. En méthanisation, ce sont plutôt **des démarches héritées des principes de la concertation** qu'une véritable concertation."

Une experte (GRDF)

"La consultation, on demande à certaines personnes leur avis. C'est un processus assez basique. **En concertation, on s'engage à prendre en compte l'avis des personnes sondées.**"

Une experte (cabinet de conseil)

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

La réalisation de l'enquête de terrain

Les entretiens ont donné la parole à un large panel d'acteur.trices qui suivent le développement de la méthanisation, de près comme de loin. Cette enquête s'est ainsi intéressée au vécu et à la connaissance du territoire des élu.es locaux, des porteur.ses de projet et des riverains, parfois de la même commune. Cela permet de comparer les perceptions d'un même projet mais de points de vue différents. Il peut y avoir une véritable différence entre ce qui est fait et ce qui est perçu.

A également été questionnée l'expertise des industriels, des bureaux d'étude, des constructeurs ou encore des services de l'État.

→ L'intérêt de cette enquête est de mettre en relief ces paroles et ces expertises.



Que ce soit en visioconférence ou physiquement, des guides d'entretien ont été utilisés. Pour ce faire, quatre catégories d'interlocuteur.trices ont été distinguées : les porteur.ses de projet, les élu.es, les riverain.es et enfin les 'expert.es'. Le recours à la méthode semi-directive a permis de recueillir perceptions, réflexions et opinions tout en orientant les questions sur les problématiques qui sont au coeur de cette étude (*acceptabilité/appropriation, accompagnement de la filière, conflits, démarche de dialogue et d'information, etc*).

Enfin, le contenu de ces entretiens a été complété par des lectures et des webinaires (*Ambitions Biogaz2023, Solagro, Explain, etc*).

"Il faut étudier le comportement et l'histoire des acteur.trices sur le territoire. Il y a plein de facteurs qui se mêlent. **Parler de l'acceptabilité, c'est parler du fait sociétal.**"

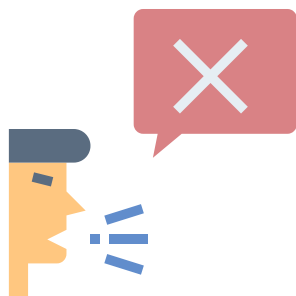
Une experte (GRDF)

"La démarche ça doit être 'Comment embarquer tout le monde sans laisser personne de côté ?' Les 4 autour de la table, chercheur.ses, citoyen.nes, entreprises privées et pouvoirs publics. **Comment les faire travailler ensemble ?**"

Une experte (chercheuse)

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

B - La méthanisation, un procédé qui fait débat, une infrastructure qui suscite des conflits



La veille médiatique a montré que la méthanisation ne faisait pas l'unanimité. Il existe un très grand nombre d'articles à charge dans la presse ainsi que de blogs tenus par des collectifs d'opposants. A l'échelle nationale, les deux collectifs les plus actifs et les mieux relayés sont le CSNM, le *Collectif scientifique national méthanisation raisonnée*, et le CNVM, le *Collectif national vigilance méthanisation*. Parcourir leurs deux sites internet permet de saisir la majorité des éléments de procès qui sont régulièrement fait à la méthanisation.

L'intérêt de cette enquête est de comprendre les conditions d'émergence de la contestation. La méthanisation occasionne des conflits d'usage, c'est-à-dire que l'apparition d'une unité peut être perçue comme mettant en concurrence certains usages du territoire, comme étant par exemple incompatible avec la préservation d'un certain cadre de vie, en menaçant l'attrait touristique d'un village ou la valeur immobilière d'un hameau.



"La commune va y perdre des sous. À côté ce sont des terrains privés et une parcelle communale. 10 000 m² constructibles et un projet de lotissement. Mais maintenant ? **Qui voudrait acheter et habiter à côté d'une usine à gaz ?**"

Un collectif d'opposants (riverains)

"**On a investi dans le territoire.** Notre chiffre d'affaires va nous permettre de diversifier nos activités. Il y aura des retombées économiques pour le territoire. Il y aura également moins d'épandage de fumier donc moins d'odeurs. Cela permettra aussi de réduire l'usage de produits phytosanitaires. **C'est un projet qui va au-delà de l'énergie.**"

Un porteur de projet (agriculteur)

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

B - La méthanisation, un procédé qui fait débat, une infrastructure qui suscite des conflits



La méthanisation est-elle nécessairement à l'origine de nouveaux conflits ?

Les retours d'expérience montrent que les unités de méthanisation ne sont pas systématiquement bien accueillies par les territoires. Néanmoins, il ne faut pas enfermer les projets dans cette perspective conflictuelle. Certaines unités voient le jour sans susciter de craintes particulières ou causer d'oppositions virulentes. Les porteur.ses de projet peuvent également réussir à rassurer le territoire sans que cela ne prenne la forme d'un conflit.

"Personne ne s'est montré particulièrement inquiet. Il y a eu des interrogations mais c'était à l'occasion de discussions pas forcément sur le sujet. On travaille nos relations avec le voisinage depuis des années. On a pas été embêté."

Une porteuse de projet (agricultrice)

"Le projet a très bien été accueilli. Aucun problème d'acceptabilité sociétale."

Un porteur de projet (agriculteur)

Le conflit n'est pas une constante ni un point de passage obligé.

Enfin, tous les conflits ne conduisent pas à l'abandon du projet. Des compromis peuvent être trouvés.

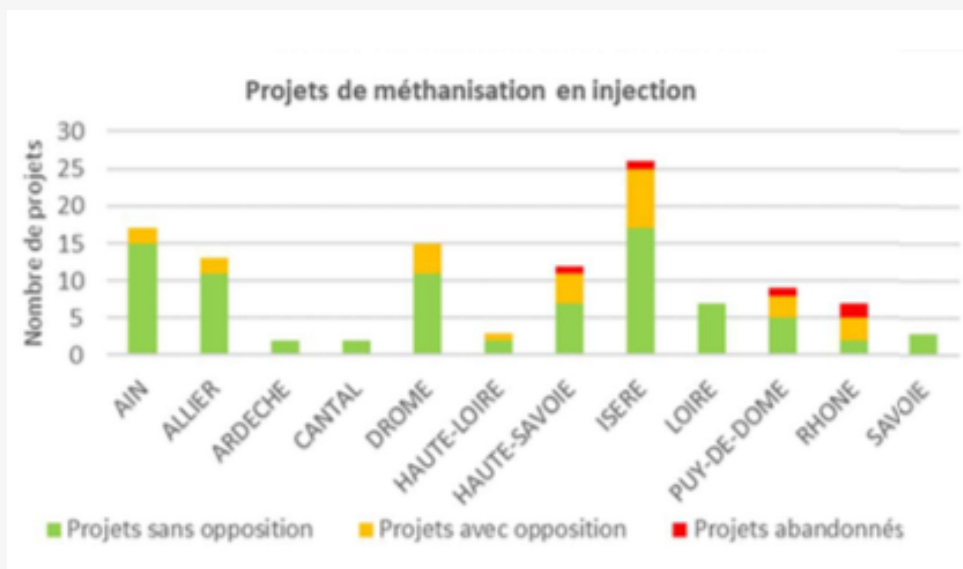


Diagramme illustrant la proportion de projets de méthanisation en injection ayant et n'ayant pas rencontré d'opposition. Issu du travail des parties prenantes d'Ambitions Biogaz 2023 et présenté à l'occasion d'un webinar sur l'acceptabilité, le 2 mars 2021.

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

C - Comprendre la surenue des conflits autour des unités de méthanisation



Alors quels problèmes d'acceptabilité rencontrent les unités de méthanisation ?

"Là, ce n'est pas le projet en tant que tel qui est fondamentalement remis en cause, c'est plus une **opposition idéologique**... à un modèle agricole qu'eux ne soutiennent pas."

Un expert (Solagro)

Avant d'entrer dans une analyse comparative, cette étude s'intéresse aux quatre dynamiques conflictuelles qui peuvent entrer en jeu dans un conflit d'aménagement.

Docteur en aménagement du territoire et spécialiste des conflits d'environnement, J-M Dziedzicki identifie les quatre types de conflits suivants :

le conflit substantiel, le conflit fondé sur les incertitudes, le conflit de procédure et le conflit structurel.

Cette grille de lecture permet de mieux cerner la nature des arguments avancés par les opposants à des projets de méthanisation.

→ Ces dynamiques ont été observées au cours des différentes phases de l'enquête de terrain.

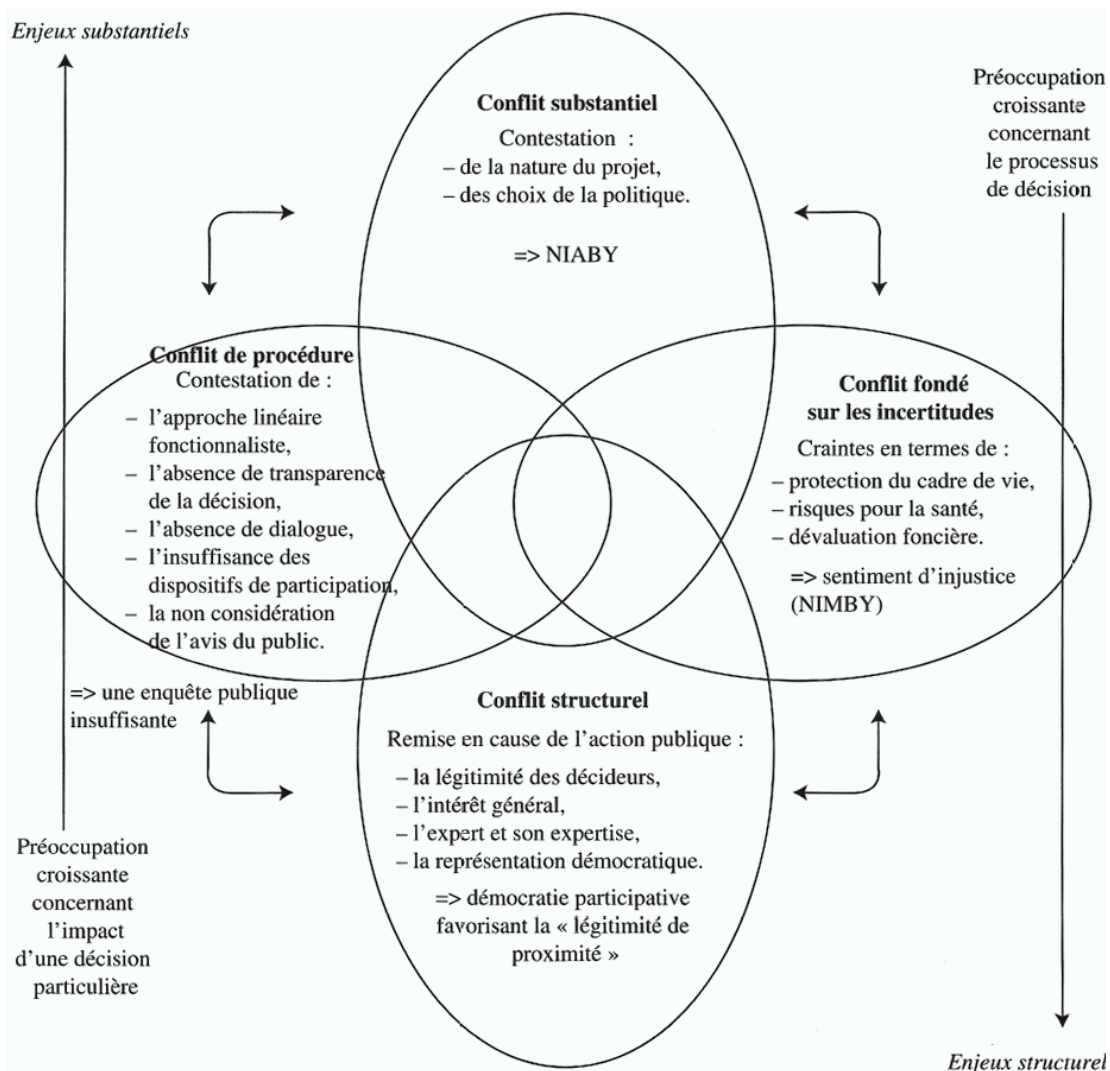


Figure : Les quatre dimensions conflictuelles possibles du conflit d'aménagement selon J-M Dziedzicki

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

Selon J-M Dzedzicki, un conflit d'aménagement peut s'envisager selon quatre dynamiques complémentaires :

CONFLIT FONDÉ SUR LES INCERTITUDES

Une population craint que la future infrastructure menace son cadre de vie, sa santé ou encore la valeur immobilière de son bien. L'unité est alors perçue comme une menace pour la tranquillité, l'identité et les usages du lieu. Il s'agit globalement du phénomène NIMBY (*not in back yard*). Les nuisances généralement associées à la méthanisation sont d'ordre visuel, olfactif et sonore. Le risque de pollution et d'explosion, l'augmentation du trafic routier, et l'impact sur le paysage doivent également être considérés pour comprendre l'état d'esprit des riverains et des élu.e. Sans engendrer mécaniquement un conflit, ces éléments peuvent inquiéter.

CONFLIT SUBSTANTIEL

Une population conteste « *la nature, voire l'intérêt, de la réalisation de l'aménagement, quel que soit son lieu d'implantation* ». Cela correspond au débat d'opportunité, c'est-à-dire que l'émergence d'un projet offre une opportunité pour contester l'existence même de la méthanisation. À l'occasion de ce type de conflit, ce n'est pas nécessairement le projet qui est critiqué, c'est le procédé et les bénéfices pour le territoire qui sont remis en cause. Peu importe les caractéristiques du projet, c'est la filière entière qui est rejetée. Dzedzicki évoque le phénomène NIABY (*not in anybody back yard*) pour décrire cette réaction.

CONFLIT DE PROCÉDURE

Une population conteste les « *procédures de participation de la population, et de manière plus générale, des modalités de la décision administrative* ». En Auvergne-Rhône-Alpes, les projets sont majoritairement portés des agriculteur.trices et rarement soumis à autorisation environnementale. L'implication de la population et de la commune ne fait donc pas l'objet d'une obligation réglementaire et relève ainsi de la bonne volonté des porteur.ses.

Ils.elles doivent de leur propre initiative réfléchir à des formes de participation adaptées au territoire... à condition de le vouloir et/ou d'avoir conscience de l'importance de travailler avec le territoire, sous peine d'être acculé.es à l'abandon du projet.

CONFLIT STRUCTUREL

Une population remet en cause le « *monopole de la légitimité des décideur.ses à prendre les 'bonnes décisions' dans le cadre de situations que la population entend vouloir maîtriser en raison de leur impact sur sa vie quotidienne* ». Le conflit est l'expression d'une défiance quant à la capacité de l'Etat et de ses représentant.es à incarner l'intérêt général et à prendre des décisions en ce sens. Une population peut reprocher aux autorités administratives d'autoriser la construction d'un méthaniseur alors qu'il aura un impact sur leur environnement. Dzedzicki résume cette prise de position par la formule « *légitimité de proximité* ». C'est bien leur vécu sur le territoire qui sert d'assise aux individus qui s'engagent dans un conflit structurel.

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

C - Comprendre la survenue des conflits autour des unités de méthanisation



L'ANALYSE COMPARATIVE PERMET D'OBJECTIVER LES FACTEURS QUI PEUVENT ENTRAVER LE BON DÉROULEMENT D'UN PROJET.

En Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs projets ont été abandonnés en raison de conflits locaux. Ils peuvent conjointement prendre la forme de rivalités politiques, en particulier en période pré-électorale, d'une médiatisation dans la presse et sur internet, d'un recours juridique, de manifestations...

Information, concertation avec le public ? Rien du tout. Tout ça pour ne pas parasiter les élections municipales.



Un collectif d'opposants (riverains)

Les énergies renouvelables bénéficient paradoxalement du soutien de l'opinion publique mais ont du mal à s'implanter sur les territoires. En méthanisation, la production d'un gaz vert et local séduit sur le papier, mais sa réalité matérielle, l'implantation d'un méthaniseur, une infrastructure semi-industrielle qui produit et injecte du gaz, majoritairement en milieu rural et péri-urbain, séduit moins populations et élu.es riverain.es concernées. Il serait néanmoins réducteur de n'expliquer ces mouvements de contestation que par le seul phénomène *nimby*. Le lieu d'implantation est un facteur important mais ce n'est pas le seul facteur en jeu.



Le calcul coûts-bénéfices peut-être à l'origine d'un sentiment d'injustice. Un.e riverain.e supporte les coûts, c'est-à-dire les externalités négatives présumées comme l'augmentation du trafic routier, la présence d'odeurs et de nuisances sonores, un risque de dévaluation immobilière, un impact sur le paysage, ou encore le risque d'explosion et de pollution des eaux et des sols, et s'interroge sur les bénéfices qu'il.elle en retire. Les faibles bénéfices que retirent les individus vivant à proximité des unités de méthanisation peuvent être un point de crispation. C'est d'autant plus vrai dans une commune qui n'est pas raccordée au gaz, les bénéfices profiteront davantage à une population plus large qui n'en a pas supporté les frais. À ce titre, le financement participatif peut permettre d'impliquer et de rémunérer les parties prenantes du territoire.

Enfin, ne pas offrir de possibilité de participation à la décision est dans certains cas un élément déclencheur du conflit. Cela peut empêcher la population de s'assurer que la raison d'être du projet est bien fondée, que le projet en lui-même est bénéfique pour le territoire et qu'il est compatible avec ses valeurs. C'est l'illustration même de la coexistence de différents types de conflit, en l'occurrence le conflit fondé sur les incertitudes et le conflit de procédure.

1 - L'ÉTUDE DES CONFLITS

C - Comprendre la survenue des conflits autour des unités de méthanisation

Visites de terrain, entretiens et lectures ont permis une comparaison entre différents processus d'appropriation et d'opposition de plusieurs unités de méthanisation, unités principalement agricoles et en injection. Les tableaux suivants les répertorient. P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 et P9 correspondent à différents projets de méthanisation. Enfin, la légende est la suivante :

Hameau	Facteur qui peut compliquer l'intégration d'un projet		Agricoles et biodéchets	Facteur qui peut faciliter l'intégration d'un projet
--------	---	--	-------------------------	--

Caractéristiques techniques	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Porteur.ses de projet	Collectif d'agriculteur.t rices	Couple d'agriculteurs.trices	Couple d'agriculteur.trices	Collectif d'agriculteur.trices	Collectif d'agriculteur.trices	Collectif d'agriculteur.trices	Collectif d'agriculteur.t rices	Exploitation individuelle	Collectif d'agriculteur.trices + 1 entrepreneur
Technologie	Injection	Injection et cogénération	Injection	Injection	Injection	Cogénération	Injection	Injection	Injection
Intrants	Agricoles	Agricoles	Agricoles	Agricoles	Agricoles et biodéchets	Agricoles	Agricoles	Agricoles	En cours de réflexion
Capacité	< 150 nm3	< 150 nm3 (Injection)	< 150 nm3	< 150 nm3	< 150 nm3	Inconnu	Abandon	Inconnu	En cours de réflexion
Soumis à autorisation (ICPE)	x	x	x	x	Oui	x	x	x	x
Mise en service	2021	2020, 2013	2021	2019	2019	2019	Abandon	2014	x
Caractéristiques territoriales	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Département d'implantation	Allier (03)	Ain (01)	Puy-de-Dôme (63)	Haute-Loire (43)	Loire (42)	Deux-Sèvres (79)	Rhône (69)	Allier (03)	Cantal (15)
Région d'implantation	AURA	AURA	AURA	AURA	AURA	Nouvelle-Aquitaine	AURA	AURA	AURA
Contexte socio-géographique	Rural	Rural	Rural	Rural	Rural	Rural	Péri-urbain	Rural	x
Densité population à proximité	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible	Faible	Inconnu	Forte (lotissement, école)	Faible	x
Lien avec le territoire	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Intensité du conflit	Inexistant	Inexistant	Très forte	Faible	Faible	Forte	Très forte	Inexistant	x
Problématiques	Soutien affiché du maire. Les riverain.es auraient aimé être davantage informés.	Travail de longue date sur les relations avec le voisinage. Depuis mise en service, organisation de visites sites en cogénération et injection.	Formation d'un collectif d'opposants, manifestations, couverture médiatique.	Les porteur.ses n'ont pas voulu faire de réunion publique mais relations presse volontaristes. Bonne entente avec le territoire.	Nombreux leviers : financement participatif, biodéchets, bioGNV, bonnes relations avec le territoire, visites du site.	Au stade des prémisses du conflit, les porteurs s'engagent dans une démarche de concertation. Succès de la démarche.	Opposition virulente, collectif d'opposants animé en partie par la commune riveraine.	Un des premiers projets en injection, beaucoup d'aléas techniques.	Etudes de pré-faisabilité en cours.
Démarche	Information	Information	Information	Information	Information et enquête publique	Information puis concertation	Information	Information	Information
Dispositifs mis en place	Porte-à-porte, registre en mairie	Relations avec le voisinage, portes-ouvertes (porcherie)	Tracts, réunion publique, visites de site, registre en mairie	Visites de site, porte-à-porte	Enquête publique, financement participatif	Réunion publique, site internet, puis démarche de concertation, financement participatif	Site internet, tract, permanences annulées	Porte-à-porte	Site internet, newsletter
Timing	Amont	Amont	Dépôt du permis de construire	Amont	Amont	Amont	Dépôt du permis de construire	x	Très en amont
Implication de la commune	Elevée (mention du projet dans les vœux du maire)	Non mais porteuse de projet dans l'équipe municipale	Faible	Faible	Moyenne	Moyenne	Faible	Non mais porteuse de projet qui devient maire	x
Rencontres	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Entretien	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Visite du site	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	x
Parties prenantes interrogées	Maire, riverains et porteur de projet (agri)	Porteur.ses de projet (agri)	Maire et un adjoint, collectif d'opposant, porteur.ses de projet (agri)	Porteuse de projet (agri)	Porteur de projet (agri)	Porteuse de projet (agri)	Consultant chargé du REX	Maire et porteur de projet (même personne)	Porteur de projet (entrepreneur)

DIAGNOSTIC

Cette enquête a permis d'appréhender différentes perceptions de la méthanisation, en tant que procédé et en tant qu'infrastructure. Il ressort de ce diagnostic différents constats.



CONCERNANT LA MÉTHANISATION DE MANIÈRE GÉNÉRALE

- Malgré les efforts de communication et de pédagogie de la filière, **la méthanisation demeure assez peu connue du grand public** (fonctionnement, visuel, etc). Cela peut être à l'origine de nombreux conflits, dans la mesure où la méconnaissance du procédé peut alimenter des craintes parfois infondées.
- Dans tous les esprits, **le lien entre méthanisation et orientations stratégiques nationales** (ex : PPE) **n'est pas encore fait**. Autrement dit, la nécessité de développer la filière biométhane, ses fondements, sa raison d'être, n'apparaît pas clairement dans l'esprit collectif. À la question « *Pourquoi en venir à la méthanisation ?* », certains individus répondent bien volontiers « *pour la diversification agricole* », mais ne citent pas le remplacement d'une énergie fossile par un gaz vert et local, ni le traitement et la valorisation des déchets ou encore le remplacement des engrais de synthèse... La méthanisation n'est véritablement perçue, ou plutôt connue, comme une réelle solution pour répondre à plusieurs enjeux de transition.



- En lien avec le dernier constat, le lien entre méthanisation et transition énergétique n'est pas encore une évidence. Le biométhane n'est pas aussi connu et reconnu comme une énergie renouvelable, comme l'est l'électricité produite par l'éolien et le photovoltaïque.
- **Il y a peu de communication autour des risques, de l'accidentologie de la méthanisation**. Cela met en difficulté les porteur.ses de projet qui manquent de données objectives pour rassurer, sans nier les risques, des opposant.es qui jugent les unités de méthanisation dangereuses. Ce manque de communication peut être à l'origine du conflit catégorisé comme fondé sur les incertitudes. Le manque d'information et la peur du risque peuvent alimenter une certaine méfiance vis-à-vis de l'installation et peut pousser un individu à s'y opposer car il estime par exemple que les risques sont trop importants ou que les moyens de prévention mis en place sont insuffisants.
- Dans la plupart des entretiens, est revenu le constat d'un **déséquilibre entre les articles 'à charge' et les articles qui informent et qui valorisent la méthanisation**. On retrouverait assez peu de pédagogie grand public dans la presse, les médias et sur internet (hormis sur les sites spécialisés).



CONCERNANT LE PORTAGE DE PROJET

- **Dans le montage des projets, il y a une forte prévalence des aspects techniques et financiers sur les enjeux d'appropriation locale.**

L'élaboration du projet passe par une longue réflexion sur les contraintes techniques et financières, et pas nécessairement sur la mise en adéquation avec le territoire. Les porteur.ses de projet ont conscience des étapes administratives à franchir, mais l'idée d'obtenir une *'autorisation sociétale'* ou l'approbation du territoire reste peu considérée.

- **Les porteur.ses de projet ne semblent pas conscient.es du risque de rejet auquel elles.ils s'exposent s'ils.elles n'informent pas le territoire.**

Certain.es porteur.ses de projet ont d'abord exprimé leur incompréhension face aux oppositions que pouvaient susciter leur projet. Ce à quoi s'ajoute l'incompréhension d'avoir à justifier le bien-fondé de leur projet auprès de ces mêmes opposant.es et du territoire plus globalement. Ne faisant pas l'objet d'une obligation réglementaire, certain.es exploitant.es ne comprennent pas pourquoi ils.elles devraient communiquer. Tous.tes n'ont pas encore conscience que travailler sans son territoire, c'est prendre le risque d'être rejeté par les acteur.trices de celui-ci. Le conflit peut entraver le bon développement du projet, pendant plusieurs mois, voire l'empêcher.



- En lien avec les constats précédents, **une absence de communication ou une communication tardive peut causer l'indignation du territoire et dégrader les relations entre porteurs.es de projet, riverain.es et élu.es. À l'inverse, une communication maîtrisée, en amont, facilite l'intégration du projet au territoire.**

La communication, quand elle est bien pensée et très en amont dans le développement du projet, est un facteur de réussite. Sans effort d'information ni de pédagogie, certain.es riverain.es et élu.es peuvent se sentir « *pieds et poings liés* », « *pris en otage* », ou encore « *mis devant le fait accompli* » par le projet. Cette absence de communication, qui ne permet pas aux occupant.es d'un territoire de se renseigner ni de pouvoir exprimer un avis, peut être à l'origine du conflit. À l'inverse, les porteurs.es de projet qui se sont montré.es ouvert.es au dialogue, et qui ont parfois communiqué dès leur intention d'élaborer un projet, n'ont pas fait face à un collectif d'opposition et/ou ont réussi à apaiser les tensions. Si la stratégie et les supports sont bien construits, communication et pédagogie peuvent rassurer, faire changer d'avis, ou encore éviter que le conflit ne dégénère. Il existe néanmoins des cas où le dialogue n'a pas permis aux porteur.ses de projet de susciter l'adhésion du territoire et des cas où le projet a été bien accueilli sans démarche particulière d'appropriation.



CONCERNANT LA SOCIÉTÉ CIVILE ET SES REPRÉSENTANT.ES

- **Des élu.es qui ne sont pas sensibles aux enjeux de la transition énergétique seront moins enclin.es à soutenir**, voire à défendre, un projet de méthanisation qui voudrait s'implanter dans leur commune / communauté de communes. À l'inverse, un.e élu.e qui croit aux bienfaits de la méthanisation sera plus à même de réserver un bon accueil au projet et éventuellement de favoriser son intégration sur le territoire. Un.e maire.sse qui joue le rôle de facilitateur.trice peut aider le.a porteur.se de projet à inscrire son projet dans une démarche de territoire.
- La **méconnaissance de la méthanisation** est à l'origine de certaines craintes, exprimées aussi bien par des riverain.es que par des élu.es. L'inconnu peut faire peur. Dans ce cas, les inquiétudes portent davantage sur la méthanisation (en général) que sur les caractéristiques du projet.
- Une **méconnaissance du monde agricole** entraîne une certaine méfiance vis-à-vis des pratiques agricoles, en particulier chez les néo-ruraux / néo-arrivants. La méthanisation fait apparaître sur les territoires des débats sur des modèles agricoles (intensif vs bio), les pratiques (épandage, fertilisation), l'élevage et le choix des cultures... L'émergence d'un projet peut conduire des riverain.es, jusque-là peu soucieux de ces questions, à s'inquiéter de l'épandage du digestat et à craindre la concurrence alimentaire en cas de recours aux CIVES et aux cultures dédiées.
- Le **caractère industriel de la méthanisation** peut inquiéter, d'autant plus dans le cas d'unités de grande taille et/ou à proximité d'habitations. C'est la manifestation d'une certaine défiance envers l'industrie. Les opposant.es utilisent par exemple fréquemment le terme d' « usine à gaz » pour faire référence à un méthaniseur.
- L'**absence de retombées économiques** peut être mal perçue par un territoire qui peut considérer endurer les externalités négatives sans en tirer quelconque bénéfice. C'est d'autant plus vrai dans les communes qui ne sont pas raccordées au gaz et qui ne pourront donc pas profiter de ce gaz vert et local. Dans le cas de la cogénération, la production de chaleur peut être un bon levier d'acceptation du projet, dans la mesure où cette chaleur peut par exemple permettre de chauffer des bâtiments communaux comme la mairie et l'école. La présence d'une station bioGNV peut également aider.
- L'idée d'un **gaz produit et consommé localement** semble davantage marquer les esprits qu'un biogaz qui remplacera le recours au gaz fossile. Recherches et entretiens ont montré que certains individus étaient peu soucieux de la réduction du gaz à effet de serre émis par la consommation de biométhane par rapport à du gaz naturel, mais séduits par l'idée d'un gaz produit et consommé localement.



CONCERNANT LES OPPOSITIONS

- Sur le terrain, on retrouve **l'argumentaire anti-méthanisation porté par des associations nationales**. Il est bien rôdé, idéologiquement puissant et a su trouver des relais sur le territoire.
- Comme mentionné précédemment, on peut constater **un soudain intérêt pour les pratiques agricoles**. Cela se traduit par des préoccupations nouvelles quant à l'épandage du digestat (mais jamais du fumier, alors que d'un point de vue technique, il est plus odorant et peut lui aussi être polluant s'il est mal épandu). Le modèle agricole est également contesté dans certains cas.
- **Un projet de méthanisation est un projet d'envergure qui suscite des jalousies (revenus pour l'exploitant.e) et parfois de l'indignation (subventions régionales)**. Dans l'esprit de certain.es riverain.es, laisser un.e agriculteur.e développer son projet, c'est le.la laisser s'enrichir sur le dos de la collectivité, collectivité qui doit subir les externalités négatives. La question de l'argent public alimente également l'idée que les citoyen.nes ont un droit de regard sur les projets, puisque c'est un peu *'leur argent'*.
- Une frustration qui revient est celle **de ne pas avoir été écouté.es lors de la mise en œuvre d'un projet qui a pourtant un impact sur leur territoire**. Est revenue à plusieurs reprises la critique selon laquelle il n'y a pas eu d'effort d'ouverture et des questions sont restées sans réponse.



CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

- Le **cadre légal est remis en cause** par certain.es élu.es et riverain.es qui jugent que la méthanisation, majoritairement soumise à déclaration et à enregistrement, devrait faire l'objet d'une concertation obligatoire comme dans le cas d'une demande d'autorisation, ou bien être systématiquement soumise à autorisation.

Chapitre 2 :

Anticiper et gérer les conflits

→ Réfléchir à l'appropriation locale de son projet, une étape à ne pas négliger.

Introduction : Mise en perspective des résultats issus de l'enquête terrain

A - Les conflits d'aménagement traduisent un désir de démocratie environnementale

L'analyse des conflits montre que la population et les élu.es exigent des porteur.ses de projet qu'ils.elles soient transparent.es et qu'ils.elles travaillent de concert avec le territoire.

B - Travailler avec son territoire pour anticiper la survenue d'un conflit

Au même titre qu'un mauvais business plan, un dossier ICPE incomplet, ou une malfaçon technique, l'absence de dialogue avec le territoire peut mettre à mal certains projets.

B.1 Bien identifier les acteur.trices du territoire (élu.es, associations, voisinage, etc) aller à leur rencontre

B.2 Informer et initier le dialogue le plus en amont possible

C - L'importance de la posture des porteur.ses de projet

Il ressort des entretiens de terrain que le contact direct le plus efficace et le mieux perçu.

C.1 Faire preuve de pédagogie et ne pas laisser de questions sans réponse

C.2 Être à l'écoute des craintes et des idées pour faire évoluer le projet

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

Introduction - Mise en perspective des résultats issus de l'enquête terrain



LECTURES ET ENTRETIENS ONT MONTRÉ QUE LES CONFLITS AUTOUR DES UNITÉS SONT COMPLEXES. À L'AUNE DE CE DIAGNOSTIC, J'AIMERAI MAINTENANT INTERROGER L'EXISTENCE DE PRATIQUES QUI PERMETTENT DE GÉRER CES CONFLITS ET IDÉALEMENT D'ABOUTIR À LA CO-CONSTRUCTION DE FUTURS PROJETS.

Le déploiement de la méthanisation fait débat sur certains territoires. Il n'y a pas systématiquement de conflit, mais la méthanisation est une filière nouvelle à la technologie peu connue et qui peut donc inquiéter. L'objet de cette enquête n'est pas de trouver le moyen d'éradiquer toute probabilité de conflit, mais de comprendre pourquoi il a ou il n'a pas émergé. La mise en perspective qui suit devrait permettre d'anticiper la survenue d'un potentiel conflit, d'éviter qu'il dégénère s'il s'installe, et que peu importe la gravité de la situation, l'issue soit constructive.

"On a fait une présentation en conseil municipal. On a eu des retours positifs puis c'est parti en vrille. Après des recherches sur internet, ils se sont mis à nous parler de risques, d'incidents, de danger, que c'était pas si écolo, de maladies, de problèmes de transport, de nuisances.... **Là on prend peur.**"

Une porteuse de projet (agricultrice)

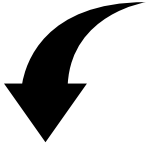
Il ressort de cette étude de terrain qu'il faut absolument éviter que le projet soit perçu comme imposé. L'explication du fonctionnement et de la raison d'être de l'installation a une influence directe sur la compréhension et la perception du projet. Il faut que ce temps de présentation soit accompagné d'une opportunité d'échange afin de permettre aux parties prenantes du territoire de s'exprimer. L'implication des élu.es et des riverains est une étape à ne pas négliger pour que le projet s'inscrive véritablement dans son territoire. Ce sera l'objet de cette deuxième partie, à savoir l'importance de respecter le désir de démocratie environnementale des parties prenantes, d'encourager les porteur.ses de projet à faire un effort de communication et de pédagogie dès le début du projet.



2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

A - Les conflits d'aménagement traduisent un désir de démocratie environnementale

L'analyse des conflits montre que la population et les élu.es attendent des porteur.ses de projet qu'ils.elles soient transparent.es et qu'ils.elles travaillent de concert avec le territoire.



Les résultats de l'enquête confirment que le dialogue et l'information sont des attendus des riverain.es et des élu.es du territoire qui accueille le projet. Il est fréquemment reproché aux porteur.ses de projet de ne pas avoir suffisamment impliqué le territoire. Ce reproche va de pair avec l'idée que les parties prenantes ont légitimement un droit de regard sur l'aménagement de leur territoire. Ce désir de participation n'est pas propre à la méthanisation, il concerne tous les ouvrages à même d'avoir un impact sur l'environnement, qu'ils soient d'initiative privée ou publique.

Les conflits peuvent être l'expression de la frustration de n'avoir pu participer au développement de son territoire. Un projet, même s'il est d'initiative privée, n'échappera pas à l'appréciation des citoyen.es et de leurs représentant.es dans la mesure où il a un impact sur le cadre de vie et plus globalement l'environnement. La prise en compte de ce désir d'information et d'implication dans la vie du projet, est une première étape dans la réflexion à mener pour intégrer un projet au contexte local.

"Le projet a manqué de communication et d'échanges. Les agriculteurs n'ont pas été très bons là-dessus. On a eu des échos de la mairie. Mais c'est pas normal d'apprendre l'existence du projet par la vox populi. **On nous a un peu imposé le truc.**"

Un riverain

Les futur.es exploitant.es ne peuvent ignorer le lien qui unit les citoyen.nes à leur territoire. S'ils.elles n'en tiennent pas compte, le conflit pourrait paralyser l'avancée de leur projet. Pour développer le biométhane et d'autres énergies renouvelables, il faut faire de la place aux citoyen.nes et aux élu.es, à la démocratie environnementale et à la démocratie de proximité.



La Charte de l'Environnement prévoit dans son article 7 que « toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, (...) de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ». Même pour un projet privé, le.a porteur.se fait appel à la décision publique, notamment pour la délivrance des autorisations administratives. Pour exercer un recours contre ces autorisations, que ce soit la délivrance du permis de construire ou de l'autorisation d'exploiter, il est nécessaire que le droit à l'information ait été respecté.

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

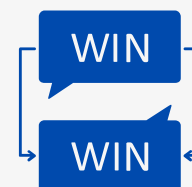
A - Les conflits d'aménagement traduisent un désir de démocratie environnementale

Il serait irréaliste de chercher le consensus, mais pour être accepté.e par le territoire, le.a porteur.se doit faire l'effort de dialoguer avec le territoire, en toute honnêteté et en toute transparence. Ce facteur a été identifié comme un gage de réussite par un grand nombre d'interrogés. Sans nécessairement s'engager dans une démarche de concertation, il faut tout de même offrir des espaces et des opportunités d'échange à la population et aux élu.es. Il ne sera pas possible de convaincre tout le monde, il y aura des prises de position divergentes, mais il est important de prendre le temps de présenter et d'échanger autour du projet afin d'une part d'identifier les futur.es alli.ées et d'autre part éviter que le conflit ne s'enflamme à cause d'un déficit démocratique. Cela aura d'ailleurs un impact positif sur la relation de confiance entre le.a porteur.se de projet et son territoire. Il est difficile, voire impossible, de bâtir une relation de confiance sans effort de transparence et d'ouverture.

Il est également important de commencer ce travail au plus tôt dans la vie du projet. Il ressort de mon diagnostic qu'un territoire qui découvre l'existence du projet au moment du dépôt des autorisations administratives, notamment le permis de construire, ou pire au début des travaux, sera plus à même de se mobiliser contre un projet qu'il vivra comme imposé.



Enfin, l'opposition ne doit pas être systématiquement perçue de manière péjorative. Réduire la contestation à la défense égoïste d'intérêts individuels, c'est ignorer la capacité des citoyens à rendre les projets plus vertueux. C'est considérer que les citoyen.es agissent uniquement pour voir le projet échouer et défendre leurs intérêts privés et non pas l'intérêt général. Pourtant, la contestation peut être constructive et aboutir à des compromis et des pistes d'amélioration.



C'est d'autant plus vrai dans les véritables démarches de concertation où les citoyen.nes peuvent être forces de proposition.

*"On a décidé de s'engager dans une démarche de concertation. On leur a proposé de nous suggérer des axes d'amélioration. Nous on avait géré la faisabilité technique et financière. Maintenant, on leur proposait de **prendre du recul pour nous.**"*

Une porteuse de projet (agricultrice)

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

B - Travailler avec son territoire pour anticiper la survenue d'un conflit

"Pour certain.es porteur.ses de projet, à partir du moment où le permis de construire est accordé, le projet se fera. Ils se sentent **en droit de le développer.**"

Une experte (GRDF)

COMMENT TRAVAILLER L'INTÉGRATION D'UN PROJET À SON TERRITOIRE ?

L'enquête de terrain a mis en lumière la prévalence de la faisabilité technique et économique des projets par rapport aux questions sociales et sociétales. Pourtant, quand elles ne sont pas suffisamment travaillées, ces questions-là peuvent aussi entraver le bon déroulement du projet. Dans cette sous-partie, je me consacrerai à trois étapes essentielles du travail à engager auprès du territoire : dans un premier temps, l'identification des parties prenantes, puis la définition d'une stratégie de communication, et enfin la mise en place d'une démarche d'information et de dialogue.



• BIEN IDENTIFIER LES ACTEUR.TRICES DU TERRITOIRE ET ALLER À LEUR RENCONTRE

Dans l'esprit de certain.es porteur.ses de projet, l'absence d'obligation réglementaire les affranchit de toute démarche d'information. Cependant, les résultats de l'enquête terrain ont montré que le dialogue était un attendu des parties prenantes et qu'il jouait un rôle essentiel dans l'appropriation locale du projet.

Pour penser son projet en lien avec le territoire, il est préférable d'avoir une connaissance fine de celui-ci. Un.e porteur.se de projet qui n'analyse pas en amont son territoire prend le risque de passer à côtés de certaines rivalités politiques, de tensions familiales, de sous-estimer la valeur symbolique du cours d'eau qui traverse la commune, etc... en somme, de ne pas adapter sa communication aux spécificités locales.

Il est primordial de considérer à la fois les dynamiques globales et les dynamiques individuelles. L'équipe municipale constitue par un exemple un ensemble, à travailler, mais au sein de cette équipe, il y a des positionnements individuels. Les opinions peuvent diverger, notamment entre les élu.es de l'opposition et les élu.es de la majorité.

Ce travail d'identification des parties prenantes pourra prendre la forme d'une cartographie du territoire. Elle doit être la plus précise possible. Ce travail peut permettre d'anticiper d'éventuelles oppositions et de repérer des 'relais d'opinion' / des 'influenceur.ses' qui pourront servir d'allié.es aux exploitant.es. Sur cette cartographie du territoire, il semble judicieux de faire apparaître :

- les acteur.trices qui le peuplent, donc les élu.es et la population, et de renseigner par exemple la moyenne d'âge, la présence de ruraux/néoruraux, la sensibilité environnementale et politique...
- son histoire, c'est-à-dire les conflits antérieurs, la politique locale...
- ses usages, on peut imaginer un répertoire des associations, des commerces et des entreprises...
- son identité, avec un travail sur les différents quartiers de la ville ou du village, l'existence d'autres projets d'énergies renouvelables, le patrimoine culturel et naturel, les éventuels mythes associés au territoire...

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

B - Travailler avec son territoire pour anticiper la survenue d'un conflit

"Les porteur.ses de projet doivent aller au-devant de la population et des élu.es.

S'ils.elles font l'autruche, en face, ils.elles risquent de susciter une vive colère."

Une experte (GRDF)

La réalisation d'une cartographie permet ensuite **la définition d'une stratégie de communication.**

Cette stratégie devra être envisagée en amont et déployée tout au long de la vie du projet.

Au cas par cas, en fonction des difficultés identifiées et de l'ancrage des porteur.ses de projet, il peut être intéressant de demander un **accompagnement par une agence de communication ou un bureau d'études spécialisé**, en particulier pour des agriculteur.trices qui sont rarement communicants de formation.



• BIEN IDENTIFIER LES ACTEUR.TRICES DU TERRITOIRE ET ALLER À LEUR RENCONTRE

Mettre la commune et la municipalité devant le fait accompli peut engendrer un conflit et complique souvent le processus d'acceptation par le territoire. L'analyse des entretiens montre qu'un projet où l'exploitant.e implique dès le départ la commune et la population a plus de chance d'être bien accueilli par le territoire. À ce titre, il est important de travailler la relation avec les élu.es. Ces dernier.es représentent la population et leur positionnement, qu'il soit favorable ou défavorable à la réalisation du projet, a une influence sur l'accueil du projet par le reste de la population :

- Les élu.es qui soutiennent le projet pourront rassurer les citoyen.nes.
- Les élu.es qui souhaitent rester neutres pourront jouer un rôle de médiateur.trice en cas de conflit.
- Des élu.es qui se sentent pris au dépourvu par un projet pourraient se positionner contre son développement.



IL EST DONC TRÈS IMPORTANT DE SOIGNER LA RELATION ET LES PRISES DE CONTACT, NOTAMMENT LA PRÉSENTATION QUI SERA FAITE AUPRÈS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE.

• RETOURS D'EXPÉRIENCE

- Le porteur du projet P1 recommande de considérer les élu.es comme des partenaires du projet. Pour son unité, il a associé le maire à toutes les étapes du développement. Celui-ci le soutenait ouvertement et a par exemple mentionné le projet dans ses vœux. Il y avait une véritable relation de confiance entre la mairie et le porteur de projet. Sans être la condition de réussite du projet, cela a, aux yeux du maire et de l'exploitant, permis une communication directe et transparente. Le projet n'a pas connu d'opposition particulière.

- Pour le projet P3, les relations entre la population, la mairie et les porteur.ses de projet étaient plus compliquées. Les porteur.ses de projet ont communiqué avec l'environnement proche seulement après la demande du permis de construire. La mairie n'a pas apprécié de découvrir l'existence du projet aussi tardivement, aucune relation ni partenariat n'a été noué.e. Dans ce climat, la population, et en particulier le collectif d'opposants, a reproché aux porteur.ses de projet un manque de transparence.

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

B - Travailler avec son territoire pour anticiper la survenue d'un conflit

"Pour les riverain.es proches, nous sommes allé.es les voir un à un pour leur parler du projet. Jamais tous ensemble parce que c'est plus facile d'expliquer à une personne qu'à un groupe. C'était un an avant le dépôt du permis de construire."

Une porteuse de projet
(agricultrice)

• INFORMER ET INITIER LE DIALOGUE LE PLUS EN AMONT POSSIBLE

Un.e porteur.se de projet qui ne s'engage pas volontairement dans un dialogue constructif avec son territoire peut susciter une certaine méfiance, élu.es et population pouvant considérer que le.a porteur.se refuse de divulguer l'information et d'impliquer le territoire car il a des choses à cacher... cette insatisfaction peut être à l'origine même du conflit.

• COMMENT ENGAGER UN DIALOGUE CONSTRUCTIF ?

Il faut commencer par informer le territoire de l'existence du projet : d'abord la mairie et les voisins les plus proches, puis un public plus large (acteur.trices de la commune d'implantation du projet, puis les communes voisines et les EPCI concernées). L'intermédiaire par lequel le territoire apprend l'existence du projet (bouche-à-oreille, affichage du panneau de construire, mairie, collectif d'opposant.es, réunions d'information / groupes de travail, presse, internet, portes ouvertes / visites de sites, qui peuvent permettre de lever certaines craintes et de démystifier la présence d'une unité de méthanisation) aura une influence sur la manière dont sera appréhendé le projet. **Travailler cette première étape permet aux exploitant.es d'être une source primaire d'informations et de répondre directement aux questions que peuvent se poser les parties prenantes du territoire.**

Tout ce processus vise à engager un dialogue territorial et à faire des porteur.ses de projet des interlocuteur.trices de confiance. Sans effort de communication, les individus auront tendance à s'informer sur Internet, dans la presse et auprès d'autres individus... ce qui peut les éloigner de la réalité du terrain et du projet qui se présente à elles.eux. Pour poursuivre ce dialogue tout au long de la vie du projet, il n'y a pas une manière de communiquer. Il existe une grande diversité de supports pour informer et interagir avec les élu.es et la population. Le format 'réunion publique' est toutefois déconseillé.

Idéalement, la mise en place d'une démarche de concertation pourrait permettre d'aboutir à des projets co-construits. Dans les faits, la concertation demande une méthodologie rigoureuse, du temps et des moyens humains et financiers.

- Dans un premier temps, il semble plus réaliste de sensibiliser les agriculteur.trices à l'importance de la communication, de l'information et du dialogue.

- Dans un second temps, la maturité de la filière pourra peut-être permettre d'envisager le développement de véritables démarches de concertation.

"On avait à craindre de cette réunion publique. Dans une salle, on réunit tous les 'contre', on leur donne l'occasion de se réunir. **C'était la foire.**"

Un porteur de projet (agriculteur)

"Une réunion publique ? Non, on veut éviter le pugilat."

Une porteuse de projet (agricultrice)

"Une réunion publique ? On ne voulait pas en faire, on ne voulait pas se retrouver **sous les feux des mitraillettes.**"

Une porteuse de projet (agricultrice)

• RETOURS D'EXPÉRIENCE

- Pour le projet P1, les riverains interrogés n'ont pas apprécié d'apprendre l'existence du projet par l'intermédiaire d'autres riverains, de rumeurs et de qu'en dira-t-on. Le porteur de projet explique pourtant fait l'effort d'informer ses plus proches voisins. Cela montre une fois de plus la différence entre ce qui est fait et ce qui est perçu.

- Pour le projet P3, élu.es et riverain.es se sont sentis pris en otage quand ils ont découvert le projet lors du dépôt du permis de construire. Les exploitant.es ont ensuite distribué deux tracts, organisé des visites de site... mais malgré cet effort de pédagogie, le projet était déjà très avancé, il a alors été accueilli avec de la méfiance, certainement davantage de méfiance que s'ils.elles avaient communiqué dès leur intention de monter ce projet.

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

C - L'importance de la posture des porteur.ses de projet



Engager un dialogue avec le territoire permet à l'exploitant.e de s'assurer que son projet s'inscrit dans la dynamique locale. Si ce n'est pas le cas, le dialogue pourra permettre de trouver des compromis (à condition de le vouloir et de le pouvoir). Cependant, le dialogue et l'implication des parties prenantes ne permettront ni d'éviter ni d'éradiquer le conflit. Le penser peut donner lieu à des frustrations. Distribuer des tracts ou organiser une réunion publique ne garantit pas que le projet verra le jour. Néanmoins, ne pas communiquer suffisamment tôt, ou ne pas communiquer du tout, c'est prendre le risque de susciter un fort sentiment d'injustice face à un projet qui semble imposé au territoire.

"Ce n'est pas parce qu'on est dans son bon droit que ça suffit pour que tout se passe bien. On a un gap à faire franchir aux porteur.ses de projet : oui, vous êtes dans votre bon droit, mais vous n'empêchez pas que le projet prenne 5 ans de retard ou capote complètement, alors vous avez intérêt à mettre en place de la communication."

Un expert (AFG)

Théoriquement, il est possible d'envisager toute sorte de dispositif visant à créer du lien entre un.e porteur.se de projet et son territoire. En réalité, la création de ce lien dépend grandement de la volonté des porteur.ses de projet.

Ce travail de terrain prouve que le succès d'un projet tient aussi à la pédagogie, à la patience, aux capacités d'écoute et d'adaptation des porteur.ses de projet. Toutes ces qualités humaines jouent un rôle clé dans l'établissement d'une relation de confiance entre les exploitant.es et le territoire.



Sans communication en amont, les porteur.ses peuvent se retrouver dans une posture où ils doivent défendre leur projet. C'est une posture qui est plus difficile à tenir, d'un point de vue rhétorique et émotionnel.

Dans un portage de projet idéal, la première étape de la stratégie de communication et de dialogue est l'identification des parties prenantes et des enjeux du territoire. À partir de ce premier travail, le.a porteur.se de projet peut commencer à déployer sa stratégie de dialogue et de communication. Cependant, cette stratégie en elle-même doit être désirée par le.a porteur.se, qui devra y consacrer du temps et de l'énergie. Il est intéressant de recommander un accompagnement par un prestataire spécialisé mais il appartient toujours aux exploitant.es de porter les dispositifs d'information, et éventuellement de concertation, auprès du territoire.

Sans pédagogie, tout effort de communication pourra être perçu comme une stratégie visant à faire accepter le projet à la population, ce qui va à l'encontre d'une méthanisation vertueuse et intégrée au territoire.

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

C - L'importance de la posture des porteur.ses de projet

1 - Faire preuve de pédagogie et ne pas laisser de questions sans réponse

Cette enquête terrain a montré que des déterminants psychologiques pouvaient expliquer les conflits qui émergent autour des projets de méthanisation. Il en ressort que l'attitude des porteur.ses de projet, et en particulier leur capacité à se montrer pédagogue, a une influence sur la survenue et la gestion du conflit. La méthanisation est encore peu connue du grand public. Pour un grand nombre de riverain.es, c'est à l'occasion du développement d'un projet sur leur commune qu'ils.elles découvrent son existence.

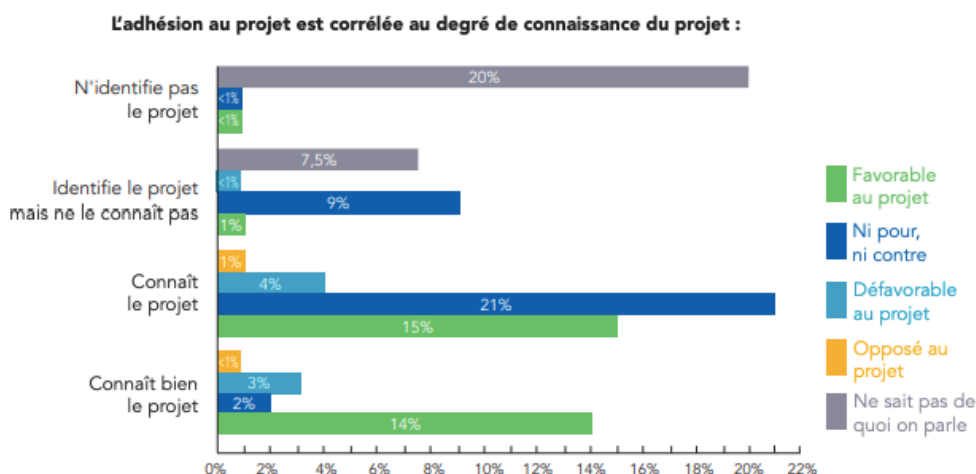
→ Dans l'étude *Méthanisation agricole, retour d'expérience sur l'appropriation locale des sites en injection* réalisée par GRDF, 332 personnes ont été interrogées. Les résultats montrent que « plus de la moitié des personnes interrogées dans le cadre de l'étude sociologique sont dans l'incapacité d'expliquer de quoi il s'agit, seule une personne sur cinq est capable de décrire le procédé de fabrication ».

Cette méconnaissance de la méthanisation peut être à l'origine de craintes et même devenir un facteur de mobilisation contre le projet. Le graphique ci-dessous prouve que plus les individus ont une bonne connaissance du projet, plus ils.elles adhèrent à celui-ci.

S'ils.elles veulent mener à bien leur projet, les futur.es exploitant.tes ont donc intérêt à déployer des supports de communication.

Faire preuve de pédagogie permet de rassurer et de créer les bases d'une relation de confiance. Il en va de la perception même du projet. Pour le projet P3, où la contestation a été forte, une partie de la population reprochait aux exploitant.es de ne pas vivre sur la commune d'implantation. Ils.elles ont dû redoubler d'effort pour prouver leur fiabilité et démontrer que leur exploitation ne nuira pas au cadre de vie de la population

→ **Seuls la transparence et le dialogue permettront de maintenir une relation de confiance dans le temps .**



Graphique représentant la corrélation entre connaissance et adhésion au projet (GRDF)

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

C - L'importance de la posture des porteur.ses de projet

Tout bon pédagogue doit prendre le temps de répondre aux questions. Faute de réponse, et c'est le cas du collectif d'opposant qui conteste la réalisation du projet P3, la mobilisation se poursuit. Sur cette même commune, les porteur.ses de projet estiment que les visites de site leur ont permis de convaincre élu.es et riverain.es. Ils.elles recommandent les visites pour rassurer le territoire car elles permettent d'expliquer la raison d'être, la technique et les moyens de prévention mis en place... sans « l'effet groupe » que peut provoquer une réunion publique. Selon elles.eux, après ces visites certain.es opposant.es ont même retiré leurs affiches en signe de protestation contre le projet.

→ C'est pourquoi il est intéressant de proposer du coaching aux porteur.ses de projet afin qu'ils.elles soient sensibilisé.es à l'importance de la transparence et du dialogue et qu'ils.elles travaillent la raison d'être de leur projet.

"C'est pas normal de ne pas avoir d'instances d'échanges, de laisser des questions sans réponse. On veut de l'information, générale et dans les quartiers".

Un collectif d'opposant

2 - Être à l'écoute des craintes et des idées pour faire évoluer le projet

La réflexion sur la participation des citoyen.nes dans l'élaboration du projet n'a pas pour objectif d'éviter les tensions ou les conflits, comme pourraient le laisser sous-entendre les pratiques visant à « améliorer l'acceptabilité d'un projet ». Il s'agit avant tout de permettre aux parties prenantes d'interroger la pertinence et la viabilité du projet.

Les porteur.ses de projet doivent accepter que tout citoyen a un droit de regard sur les projets susceptibles d'impacter leur environnement (Code de l'Environnement, Charte de la participation du public). Ce droit de regard ne doit pas être réduit à la défense d'intérêts privés. La mobilisation de certaines associations environnementales prouve que la contestation peut être rationnelle, parfaitement légitime. et même servir l'intérêt général.

"On a fait du porte-à-porte avec notre intention de faire le projet. Il n'était pas tout à fait ficelé. On a voulu parler de nos motivations, du pourquoi on fait ça. On a écouté aussi."

Une porteuse de projet
(agricultrice)

2 - ANTICIPER ET GÉRER LES CONFLITS

C - L'importance de la posture des porteur.ses de projet

Sans nécessairement entrer dans un processus de co-décision ou de co-construction, les porteur.ses de projet doivent accepter de donner la parole aux parties prenantes du territoire. Les échanges ne porteront pas uniquement sur les nuisances associées au projet, certaines questions auront trait aux aspects techniques et financiers et ne remettront pas en question le montage ou la raison d'être du projet. Le désir de participation des élu.es et de la population n'est pas systématiquement l'expression d'une frustration ou d'un manque de confiance, il faut aussi le considérer comme une preuve de curiosité et d'intérêt pour le projet.

Le dialogue peut permettre aux porteur.ses de projet d'adapter leur infrastructure aux envies et aux usages des parties prenantes du territoire. S'il y a un débat sur le lieu d'implantation du projet, le.a porteur.se a tout intérêt à en discuter avec les élu.es de la commune pour trouver un compromis entre les désirs exprimés par la population et les considérations financières et techniques du projet. Loin d'être infondé le débat autour des nuisances olfactives peut également conduire le.a porteur.se de projet à proposer de nouvelles solutions pour s'assurer par exemple que les intrants ne gêneront pas les riverain.es.

Les porteur.ses de projet qui se montrent à l'écoute et font des efforts pour impliquer la population ont plus de chance de générer l'approbation du territoire. À l'inverse, un.e porteur.se qui ne travaille pas en concertation avec son territoire risque de rencontrer des 'problèmes d'acceptabilité', autrement dit un conflit.

La notion d'acceptabilité recouvre une variété de définitions, de la réappropriation à l'adaptabilité. L'adaptabilité permet l'évolution des projets pour qu'ils soient au plus près des dynamiques locales. Cela implique que les porteur.ses de projet commencent à discuter du projet autour d'elles.eux avant qu'il ne soit figé. Sans marge de manœuvre, citoyen.nes et élu.es peuvent se sentir pris.ses en otage. Les porteur.ses de projet ont néanmoins tendance à préférer parler de leur projet quand il est "bien ficelé" afin d'avoir la capacité de répondre aux questions des élu.es et riverain.es.

→ **Un méthaniseur peut être perçu comme une menace pour le cadre de vie. Les exploitant.es doivent donc prévoir des marges de manœuvre et des scénarios alternatifs pour parvenir à un compromis en cas de conflit.** Pour être un projet de territoire, le projet doit être à même d'évoluer sous l'influence des parties prenantes de ce même territoire... et tou.tes les porteur.ses de projet ne sont pas de cet avis.

"Si on avait commencé **au stade de l'idée, de l'intention de**, on aurait pas eu de réponses aux craintes."

Un porteur de projet
(agriculteur)

"Ç'aurait pu devenir une bombe mais il a su désamorcer. Il faut rester ouverts. Quoiqu'on fasse, quoiqu'on dise, **il faut tout faire pour essayer de désamorcer...** de se faire aimer."

Une porteur.se de projet
à propos d'un autre porteur de projet

"D'où vient cet intérêt soudain pour les paysans ? **Après tout, on n'a rien à justifier.** On est pas dans une obligation. C'est à la réglementation qu'il faut s'attaquer alors !"

Un porteur de projet
(agriculteur)

CHAPITRE 3 :

PRÉCONISATIONS

Les leviers pour améliorer « l'acceptabilité » de la filière et des projets de méthanisation.

A - L'appropriation locale des projets

- Le montage de projet : la réticence des porteur.ses à communiquer, la difficulté à gérer le conflit quand il survient, la crainte du caractère industriel de l'unité de méthanisation
- Le territoire : le manque d'implication et de rétributions pour le territoire, la réticence de certain.es élu.es à accueillir des projets, la méconnaissance du monde agricole,

B - L'acceptabilité globale de la filière

- La méconnaissance de la méthanisation
- La méconnaissance des enjeux de la méthanisation
- L'inquiétude liée aux risques et aux nuisances

C - Quelle méthanisation demain ?

A - L'APPROPRIATION LOCALE DES PROJETS



CONCERNANT LE MONTAGE DE PROJET

Constat : La réticence des porteur.ses à communiquer

Solutions :

- De 1er ordre : **inciter à la mise en place d'une démarche de dialogue et d'information**

- Réfléchir à une forme de conditionnalité des aides régionales (cahier des charges + annuaire de prestataires)
- Proposer un coaching en media training ? Des centrales argumentaires (pour la filière et adaptées à chaque projet) ?
- Capitaliser les retours d'expérience de projets abandonnés à cause d'une opposition locale trop forte

- De 2nd ordre : **rééquilibrer la prévalence des aspects techniques et financiers sur les enjeux d'appropriation locale**

- Encourager les approches pluridisciplinaires (sociologie, psychologie, anthropologie, gestion de projet, mythologie...) et le recours au milieu associatif (IFRÉE, CERDD, ... connotation verte, axées participation)

Constat : La difficulté à gérer le conflit quand il survient

Solutions :

- Du côté des porteur.ses de projet : **initier une démarche de concertation si ce n'est pas déjà le cas**

Les désaccords dont on ne s'occupe pas peuvent faire émerger le conflit. La concertation peut permettre d'aboutir à des compromis et de préserver la relation des porteur.ses avec leur territoire.

- **Créer un environnement propice avec des espaces d'échange et d'expression.** Exemples : permanences en mairie, réunions en petit comité (sur exploitation agricole ou ailleurs, de préférence en extérieur et dans le village), visites et projets scolaires, FAQ et formulaire questions / réponses sur le site internet du projet
- **Proposer un coaching en gestion de projet.** Si les porteur.ses de projet n'acceptent pas les préoccupations des riverain.es et des élu.es, c'est le début du conflit. Attitude à adopter : ne pas nier l'accidentologie, ne pas laisser de questions sans réponse, reconnaître la légitimité de certaines craintes, admettre que le territoire peut contribuer à améliorer le projet, anticiper, ne pas sous-estimer le conflit.

- Du côté de la filière : **Ne pas abandonner l'idée d'un médiateur** (CSF). Idée abandonnée car volonté de travailler en amont... mais important de réfléchir aux leviers à déployer en cas de conflit (médiation, arbitrage, facilitateur). Solution :

- Médiateur régional du biogaz ?

A - L'APPROPRIATION LOCALE DES PROJETS



CONCERNANT LE TERRITOIRE

Constat : La crainte du caractère industriel de l'unité de méthanisation

Solutions : Le **développement de la micro-méthanisation** (levier car permet, certes sans être l'avenir de la filière, de dédramatiser, de mettre la méthanisation dans le quotidien comme s'est opéré composteur / plateforme de compostage). Un partenariat avec les **lycées agricoles** ?

Constat : Le manque d'implication et de rétributions pour le territoire

Solutions :

- *Le manque de rétributions* :

- Le financement participatif (projet citoyen, ex : Énergies Partagées)
- Communiquer sur l'investissement local, le recours à des prestataires locaux (mobiliser les entreprises et bâtiments communaux qui utilisent du gaz vert et/ou méthanisent leurs biodéchets grâce à un logo / slogan / QR code : 'mon énergie verte vient de ...')

- *Le manque d'implication* :

- Privilégier le contact direct (sera le mieux perçu). Ex : réunions en petit comité, porte-à-porte, visites
- Réaliser une cartographie complète du territoire et identifier des « ambassadeur.drices » du projet (aideront à fédérer autour du projet)

Constat : La réticence de certain.es élu.es à accueillir des projets

Solutions :

- *Le manque de rétributions* : Travail de **sensibilisation, lobbying, influence** pour inscrire la méthanisation dans une stratégie territoriale

- Courrier adressé aux élu.es d'EPCI (Ambitions Biogaz2023)
- Ateliers, tables rondes pour sensibiliser aux bienfaits de la méthanisation (auprès d'élu.es ruraux notamment ?)
- Proposer un accompagnement en cas de difficultés ? (Rôle des Syndicats d'énergie ?)
- Suggérer de prévoir des parcelles dans les PLU et les SCOT pour accueillir des énergies renouvelables ?
- Label ville verte / écologique ?

Constat : La méconnaissance du monde agricole

Solutions : (encourager les agriculteur.trices à parler de leurs activités)

Travail sur l'image / la visibilité d'un certain monde agricole au-delà des projets :

- Internet, cinéma
- Portes-ouvertes (ex : Journées du patrimoine avec l'AAMF)
- Agri Com' France (agence de communication agricole)
- Exposition / conférence autour du monde agricole et des ENR (en bibliothèque municipale ?)

B - L'ACCEPTABILITÉ GLOBALE DE LA FILIÈRE

Constat : La méconnaissance de la méthanisation

Solutions : **Améliorer la visibilité de la filière (médiatisation)**

- *De 1er ordre* : Poursuivre **l'effort de pédagogie** (bruit de fond positif)

- Encourager les relations presse volontaristes et la diversification des supports : time-lapse de la construction, films en drone, témoignages, webinaires, évènementiel, ...
- Prendre le temps d'étudier et de s'inspirer des outils et dispositifs existants dans d'autres régions (permet également de mutualiser les efforts en ce sens)

- *De 2nd ordre* : **Mettre la méthanisation dans le quotidien** (démocratisation)

- Références culturelles : court-métrage (concours), projets scolaires et étudiants, capsules vidéo (Brut, Konbini), influenceur. ceuses, ateliers type « Fresques du climat »
- Sponsorisation des unités ? Affiches géantes sur le chantier ?
- Vente du digestat (comme le compost, cf Les Alchimistes)

Constat : La méconnaissance des enjeux de la méthanisation

→ Énergie verte et locale, gestion et valorisation des déchets, maintien de l'agriculture sur le territoire, transition agro-écologique, ...

Solution : Poursuivre l'effort de vulgarisation

Solution : **L'appropriation d'éco-gestes dans le quotidien des français. ses**

Le bioGNV et la méthanisation des biodéchets

Solution : « **Verdir la méthanisation** »

- Études et communication sur les externalités positives (globales et locales)
- Appel à projets pour valoriser le CO2 (amélioration du bilan carbone)

Constat : L'inquiétude liées aux risques et aux nuisances

Solution : Effort de communication et de pédagogie

- Rubrique FAQ et idées reçues sur les sites internet des projets (et des institutionnels / expert.es comme Infométha ?)
- Livrable Vrai / Faux comme pour l'éolien (Ministère de la Transition Écologique)
- Éducation à l'énergie : la méthanisation pour les nuls ? Faire une veille sur la sortie de la version 2 "Les ENR pour les Nuls" (version 1 sortie en 2021)

Solution : **Besoin de data pour objectiver**

- Enquête, étude, collectif de citoyens (focus group inspiré du marketing pour interroger les consommateurs ?)
- Étude / reportage : « Vivre à proximité d'une unité de méthanisation »

C - QUELLE MÉTHANISATION DEMAIN ?

- Attention à l'emballlement, l'empressement (ex : bousculade liée à la modification des tarifs de rachat) → prendre le temps de monter des **projets viables, vivables et équitables**
- Une méthanisation **vertueuse** : valorisation du CO₂, réflexion sur la consommation en eau (infiniment mélangé ?), valorisation des biodéchets et déchets issus des industries agro-alimentaires, adaptation au changement climatique (intrants ?)
- Des projets **mieux intégrés** : financement participatif, communication / dialogue / information, concertation et co-construction. Des projets territoriaux ?
- **Anticiper** la maintenance, le démantèlement / le recyclage
- **Clarifier** certaines postures sur les sujets crispants : CIVES, paille... Évolution de la réglementation ?
- **Logiques partenariales** : lycées agricoles, sponsors, entreprises de compostage
- Recruter et former des **expert.es à plein temps sur le sujet**
- **Labélisation** : GIEE/PSE, Quali'métha, certification du digestat (vente), GVE, Financement participatif pour la croissance verte

CONCLUSION

Cette analyse des conflits autour des projets d'unités de méthanisation s'est appuyée sur une étude menée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Au total, une quarantaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés ainsi que six visites sur site. Cela a permis d'identifier les dynamiques en jeu dans ces conflits d'aménagement, conflits d'aménagement que Dziedzicki catégorise en quatre sous-conflits : le conflit fondé sur les incertitudes, le conflit substantiel, le conflit de procédure et le conflit structurel. Cette étude avait également pour objectif d'identifier les facteurs de réussite et les écueils à éviter dans le portage de projet. Elle s'est appuyée sur les résultats de l'enquête de terrain ainsi que sur des retours d'expérience et témoignages variés. **Bien que ce rapport ne propose pas de méthode clé en main pour réussir l'intégration d'un projet à son territoire, il met en avant des bonnes pratiques et des leviers à actionner pour favoriser le déploiement de la méthanisation, et ce dans les meilleures conditions possibles.** Pour comprendre les conflits qui peuvent émerger autour des unités de méthanisation, a finalement été abordée la question du lieu d'implantation. Cette question a son importance mais cette étude est allée au-delà de ce seul critère qui est souvent mis en avant à travers le phénomène NIMBY.

L'enseignement principal tiré de ces six mois de recherche est que **les unités de méthanisation sont mieux acceptées lors qu'elles sont accompagnées d'une réflexion et de dispositifs visant à intégrer les élu.es et la population du territoire.** Sans s'aventurer dans les débats autour de l'acceptation et de l'acceptabilité, cette étude a prouvé l'importance d'encourager les porteur.ses de projet à mener une réflexion poussée sur la cohérence de leur projet. Idéalement, cette réflexion donnera naissance à de véritables démarches de concertation et de co-construction des projets. Pour le moment, la filière doit déjà réussir à convaincre les exploitant.es de ne pas passer en force leurs projets et de mettre en place des démarches d'information et de dialogue. Pour ce faire, elle doit montrer aux plus réticent.es que faire l'économie de cette démarche, c'est prendre le risque d'être rejeté, de susciter de vives oppositions, et peut-être même d'abandonner son projet.

Ce qu'il faut retenir de cette étude, c'est une phrase que j'emprunte à un webinar dédié à l'acceptabilité des unités de méthanisation : « *tout projet, activité, plan ou politique doit obtenir une autorisation sociétale avant les autorisations administratives* ». L'acceptabilité fait donc l'objet d'un travail à part entière, qui se pose à tout un ensemble d'ouvrages, et au même titre que les impératifs économiques et réglementaires. Le conflit n'est pas un point de passage obligé mais il appartient aux exploitant.es de tout mettre en œuvre pour obtenir cette autorisation sociétale. Ces dernières doivent être sensibilisés au droit de regard, et même au droit de participation, des parties prenantes d'un territoire quant aux décisions qui affectent leur environnement. Il est de fait légitime d'attendre d'un.e porteur.se de projet qu'il.elle travaille avec et pour son territoire. Il.elle doit s'engager en amont pour mériter la confiance des parties prenantes et obtenir l'autorisation de mener à bien son projet.

Enfin, cette étude visait à identifier des leviers pour faciliter l'intégration des projets au territoire. Malgré six mois d'enquête sur ce sujet, il n'a été possible d'identifier que des similitudes et certaines divergences entre les projets, **sans pouvoir en déduire une feuille de route permettant à coup sûr de mériter l'approbation du territoire. Il faut sans doute accepter que celle-ci n'existe pas.** La complexité et la spécificité des projets de méthanisation appellent à une réponse locale, au plus près du territoire concerné. Enfin, cette complexité n'a pas empêché un travail sur un certain nombre de préconisations... préconisations qu'il reste à mettre en action.

BIBLIOGRAPHIE

Articles académiques

Baba, S., Mailhot, C. (2016). De la controverse à l'acceptabilité sociale : le rôle constructif du conflit. [Vertigo] La revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 16, n°1. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2016-v16-n1-vertigo02678/1037566ar/>

Bourdin, S. (2020). Le NIMBY ne suffit plus ! Étude de l'acceptabilité sociale des projets de méthanisation. L'Espace Politique [En ligne], 38 | 2019-2, mis en ligne le 28 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/6619>

Dziedzicki, JM. (2003) II. La gestion des conflits d'aménagement entre participation du public et médiation. Dans : Annuaire des collectivités locales. Tome 23, 2003. Les services publics locaux. pp. 635-646. URL : www.persee.fr/doc/coloc_0291-4700_2003_num_23_1_1662

Sébastien, L. (2013). Le NIMBY est mort. Vive la résistance éclairée Le cas de l'opposition à un projet de décharge, Essonne, France. Sociologies pratiques, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) 2013, 27 (2), pp.145-165. URL : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/6619>

Oiry, A. (2015). Conflits et stratégies d'acceptabilité sociale autour des énergies marines renouvelables sur le littoral français. Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 15 Numéro 3. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/16724>

Guides et rapports

ADEME, Informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation. Guide de bonnes pratiques à l'intention des agriculteurs. URL : <https://bibliothèque.ademe.fr/produire-autrement/1509-informer-et-dialoguer-autour-d-un-projet-de-methanisation-9791029710599.html>

ADEME, Région Auvergne-Rhône-Alpes. Montage de projet de méthanisation, recueil de recommandations et retour d'expériences. URL : https://www.toolbox-methanisation.fr/assets/pdf/leviers/methanisation-recommandations-retours-experiences-201509_ADEME.pdf

CERDD (2019). Pilotez votre projet de méthanisation en lien avec les acteurs de votre territoire. Le dialogue territorial, un outil concret au service de l'appropriation des projets d'énergie renouvelable. URL : <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Changement-climatique/Ressources-climat/Guide-Methanisation-et-Dialogue-Territorial>

Chambre d'Agriculture de Bretagne (2015). Perception sociale de projets de méthanisation agricole en Bretagne. Analyse croisée des regards d'acteurs des territoires, favorables ou opposés aux projets. URL : [http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/27681/\\$File/Methanisation-Perception-Sociale-projets-methanisation-agricole-en-bretagne2015.pdf?OpenElement](http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/27681/$File/Methanisation-Perception-Sociale-projets-methanisation-agricole-en-bretagne2015.pdf?OpenElement)

GRDF (2018). Méthanisation agricole, retour d'expérience sur l'appropriation locale des sites en injection. URL : https://projet-methanisation.grdf.fr/cms-assets/2019/07/2018-GRDF_REX-appropriation-locale.pdf

IFRÉE. Collectivités et méthanisation : La méthanisation comme levier de développement territorial. URL : <https://www.ifree.asso.fr/actualites/372-la-methanisation-comme-levier-de-developpement-territorial>

Ressources en ligne

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement. Observatoire et données régionales sur le biogaz. URL : <https://www.enrauvergnerhonealpes.org/biogaz/observatoire-et-donnees-sur-le-biogaz-en-region>

Base de données ARIA, la référence du retour d'expérience sur accidents technologiques. URL : <https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/le-barpi/la-base-de-donnees-aria/>

ANNEXES

Annexe 1 : 3 recommandations détaillées

Il existe déjà des **leviers** pour accompagner le développement de la filière en Auvergne-Rhône-Alpes. Les porteur.ses de projet sont aidé.es par des subventions, les tarifs de rachat du biométhane, des dispositifs de soutien régionaux comme le dispositif STARTER ENR. Ils peuvent également s'appuyer financièrement et techniquement sur le fonds d'investissement OSER ENR, sur l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), ainsi que sur les ressources, humaines et documentaires, de l'Agence Énergie-Environnement de la Région. Les partenaires institutionnels et techniques de la Charte Ambitions Biogaz 2023 jouent également un rôle dans l'accompagnement des projets et la filière.

Les projets rencontrent toutefois des «*problèmes d'acceptabilité*», ce qui laisse à penser que pour atteindre les objectifs régionaux et nationaux en matière de transition énergétique, il faut réfléchir à de nouveaux leviers et approfondir les dispositifs existants. Dans ce rapport de fin de mission, plusieurs hypothèses de travail pour le futur ont été présentées. Dans mon mémoire de recherche que j'ai écrit en parallèle de cette étude, j'ai décidé de me concentrer sur les trois leviers suivants : l'accompagnement des porteur.ses de projet sur le volet « acceptabilité » de leurs projets (Annexe I.A), un travail d'objectivation des risques propres aux installations de méthanisation (Annexe I.B) et enfin un effort de pédagogie quant au lien entre méthanisation et transition énergétique (Annexe I.C).

Annexe 2 : Verbatims marquants par catégorie d'acteur.trices

Tous les **verbatim** issus des entretiens n'ont pas pu être intégrés dans le corps de ce rapport de fin de mission. Ces entretiens ont fait partie des principales sources d'information ayant permis l'élaboration du diagnostic et des recommandations, c'est pourquoi davantage de verbatims ont été retranscrits dans un tableau récapitulatif.

Les acteur.trices impliqué.es dans la filière méthanisation sont nombreux.ses : institutionnels, industriels, services de l'Etat, agriculteur.trices, Chambres d'agriculture, cabinets de conseil, élu.es, riverain.es, militants, associations, journalistes, bureaux d'étude, chercheur.ses en sciences sociales ...

→ **L'intérêt de ce rapport aura été de mettre en relief ces paroles et ces expertises.**

ANNEXE 1.A

Recommandation 1

Travailler la compétence « appropriation locale » aux côtés des porteur.ses de projet afin d'éviter que des conflits mal gérés fassent mauvaise presse à la méthanisation

Les porteur.ses de projet peuvent eux.elles même mettre en place leur démarche d'information et de dialogue. Néanmoins, la réflexion sur l'appropriation locale d'un projet est complexe et demande de l'engagement. Elle doit être menée le plus en amont possible du projet et pendant toute la durée du processus. Au même titre que les aspects techniques, financiers et réglementaires, où les porteur.ses de projet sont généralement aidés par des bureaux d'étude, le travail à mener pour convaincre le territoire exige une montée en compétence des porteur.ses de projet. Il est donc tout à fait cohérent de proposer un accompagnement pour le volet 'acceptabilité' du projet. L'accompagnement ne remplacera pas l'engagement du porteur.se de projet mais il peut faciliter la réflexion et le choix des dispositifs d'information et de dialogue. Un prestataire spécialisé aura l'expertise pour analyser le contexte local, dans toute sa diversité d'acteur.trices, et en déduire les outils adaptés.

Il faut également prévoir des instances et des ressources en cas de conflit. Il est important de travailler en amont sur des dispositifs de communication et d'information. Ils seront la base d'un dialogue constructif. Néanmoins, **il est possible que cette démarche ne suffise pas et que s'instaure un rapport de force**. La situation peut s'aggraver et faire émerger un conflit. Les porteur.ses de projet peuvent faire le choix d'ignorer le fait que leur projet ne fait pas l'unanimité. Cependant, il y a peu de chance que cette attitude permette de calmer les premiers signes de tensions et qu'ils ne mènent pas tout droit au conflit. Idéalement, le dialogue devrait permettre d'impliquer élu.es et population mais si ce n'est pas le cas, il faut que le.a porteur.se se montre à l'écoute, prête attention aux arguments avancés par les opposants. Cela lui permettra d'adapter ses réponses et éventuellement de retravailler certains des supports de sa démarche d'information.

Si des élu.es expriment par exemple des craintes vis-à-vis des risques propres à la méthanisation, le.a porteur.se de projet pourra ajouter une rubrique « *risques et moyens de prévention* » sur son site internet. Il sera également judicieux d'offrir une opportunité d'échange, en organisant par exemple une réunion en petite comité avec les parties prenantes qui expriment des craintes. Des expert.es sur le sujet pourront également être sollicité.es pour appuyer les porteur.ses de projet. Mettre en place une démarche d'information et de dialogue ne garantit pas que le projet fera l'unanimité, mais il est indispensable de réagir en cas de crise et de chercher des solutions, voire des adaptations. Il est possible que cela ralentisse l'avancement du projet, mais sans effort, il est possible que le projet ne se fasse pas du tout.

L'abandon d'un projet à cause d'une opposition locale trop forte est regrettable pour les porteur.ses de projet qui y ont investi leur temps, leur énergie et leurs moyens. C'est également préjudiciable pour le territoire et pour la filière. L'accompagnement vise à réduire cette probabilité en aidant les porteur.ses de projet à travailler avec leur écosystème projet. Ces derni.ères peuvent être tenté.es de faire passer leur projet en force malgré l'apparition d'un conflit local. Si celui-ci devient trop intense et que le.a porteur.se finit par abandonner son projet, cela complique l'intégration de nouveaux projets sur ce même territoire. Il sera plus difficile de fédérer les élu.es et la population autour d'un autre projet de territoire et en particulier un projet de production d'énergies renouvelables. Cela fera partie de l'histoire de la ou les communes. De plus, le conflit a certainement été médiatisé dans la presse et sur les réseaux sociaux. Ces articles, généralement « *à charge* », ou qui du moins reprennent les argumentaires des opposants, seront lus en dehors du territoire concerné. Des projets mal gérés peuvent ainsi alimenter une grande méfiance vis-à-vis d'une filière qui rencontre de plus en plus de *problèmes d'acceptabilité et d'acceptation*. Cela peut nuire au déploiement de la méthanisation sur d'autres territoires où élu.es et riverain.es seront plus réticent.es à accueillir ce type de projet sur leur commune.

ANNEXE 1.B

Recommandation 2

Communiquer de manière objective et transparente sur les risques et moyens de prévention mis en place afin d'éviter que l'accidentologie, pourtant faible, n'alimente de nouveaux conflits d'aménagement

La question de l'impact de la méthanisation sur l'environnement est centrale. Comme toute activité industrielle, la méthanisation génère risques et nuisances. Il appartient aux porteur.ses de projet de respecter la réglementation en vigueur et de tout mettre en œuvre pour maîtriser ces risques et nuisances. D'après le *Guide Informer et dialoguer autour d'un projet de méthanisation* de l'ADEME, les risques propres à la méthanisation sont «souvent présentés comme des nuisances inéluctables alors qu'une analyse objective et des mesures de prévention efficaces permettent d'en relativiser la portée ou l'occurrence». C'est également pour cette raison que les porteur.ses de projet doivent faire preuve de pédagogie et laisser des marges de manœuvre dans leur projet. **Sans possibilité d'adaptation ou de participation à l'élaboration du projet, s'opposer deviendra le seul et dernier recours pour une population et des élu.es qui estiment les moyens de prévention mis en place insuffisants pour réduire les risques de nuisance.** La question des risques et des nuisances doit donc faire l'objet d'un véritable travail amont.

Pour traiter la thématique du risque et des nuisances, les exploitant.es doivent se montrer transparent.es. Dans leur démarche d'information, ils.elles devront d'abord prouver qu'ils.elles respectent la réglementation en vigueur. De cette réglementation découle un certain nombre de prescriptions et de moyens de prévention à mettre en place. Les porteur.ses de projet ont également intérêt à aller au-delà des prescriptions réglementaires s'ils.elles veulent rassurer le territoire. Dans un contexte de remise en cause de l'autorité étatique et de sa capacité à incarner et défendre l'intérêt général, cet effort de la part des porteur.ses de projet peut participer à l'établissement d'une relation de confiance.

Après avoir communiqué sur les moyens de prévention mis en place, les porteur.ses de projet doivent se montrer à l'écoute des inquiétudes exprimées par les élu.es et la population. Selon les projets, l'attention de ces dernière.s ne se fixe pas sur les mêmes risques de nuisance. L'exploitant.e devra mettre en avant son engagement sur ces questions en particulier, et si c'est possible prendre des précautions supplémentaires. Les nuisances peuvent réellement altérer la qualité de vie des populations concernées, c'est pourquoi la problématique des risques et nuisances est à prendre très au sérieux.

La gestion du risque est un sujet complexe, au cœur des préoccupations du territoire. Elle est souvent abordée par les mouvements d'opposition, collectifs locaux et nationaux, tandis que les porteur.ses de projet sont réticents à communiquer sur ces sujets. Même si elle est faible, l'accidentologie de la méthanisation existe. Ces sujets peuvent faire peur mais ne pas les mentionner peut desservir le projet et **se contenter de dire qu'il n'y aura pas de nuisances ne suffira pas.** Au contraire, un.e riverain.e inquiet.e qui n'a pas de réponse à ses questions ira se renseigner auprès d'autres sources d'information. Cela peut être les élu.es de la commune, or si ces dernière.s n'ont pas été informé.es, ils ne seront pas à même de rassurer la population. Cela peut conduire les parties prenantes du territoire à se renseigner dans la presse, sur internet ou encore auprès d'autres riverains et élu.es qui ont accueilli ou refusé d'accueillir une unité de méthanisation. Dans ce cas, le.a porteur.se de projet ne maîtrise plus sa démarche d'information. Il est possible que des amalgames soient faits avec des unités qui n'ont pas les mêmes caractéristiques (autres types d'intrants, tonnages différents, soumises à une réglementation étrangère...) Même s'il est difficile de communiquer sur les risques, il est préférable que les exploitant.es se chargent eux.elles-même de ces questions. La filière peut jouer un rôle d'appui en fournissant des études et des supports de vulgarisation.

La complexité de ce sujet réside également dans la différence entre risques subis, risques perçus et risques mesurés. Cette étude s'est intéressée aux perceptions de la méthanisation par les parties prenantes du territoire et elle en conclut qu'un travail d'objectivation est nécessaire. Quel que soit le risque, il ne faut jamais le nier et travailler à le maîtriser. Présenter le risque de manière objective, avec sa probabilité d'occurrence, sa gravité et les moyens mis en place pour réduire son impact potentiel, est la seule manière de réconcilier les écarts de perception entre les individus. À l'idée de relativiser le risque industriel avec un risque du quotidien, conduire sur l'autoroute par exemple, les spécialistes du risque ont répondu que c'était une mauvaise stratégie d'opposer un risque subi à un risque individuel, donc choisi. À ce titre, il serait intéressant de travailler sur une présentation objective des risques en présence, à l'image du *Vrai ou Faux sur l'éolien terrestre* du Ministère de la Transition Écologique. La filière a un travail de vulgarisation des termes, des aspects techniques et réglementaires à faire. Cela facilitera l'intégration des exploitant.es sérieux.ses et attentif.ves à ces questions... pour l'heure, le sujet des risques et des nuisances continue d'être problématique.

ANNEXE 1.C

Recommandation 3

Mettre en lumière le lien entre méthanisation et transition énergétique afin que l'intérêt de la méthanisation soit mieux appréhendé par le territoire

La méthanisation est une filière qui se développe et gagne en visibilité mais elle reste encore peu connue du grand public. C'est peut-être moins vrai dans des régions comme la Bretagne, l'Île-de-France et le Grand-Est où la dynamique de projet est plus soutenue qu'en Auvergne-Rhône-Alpes. Néanmoins, **à l'échelle locale, la méconnaissance des élu.es et de la population est souvent à l'origine d'une certaine méfiance vis-à-vis de la méthanisation.**

Dans l'enquête de la Chambre d'Agriculture de Bretagne, *Perception sociale de projets de méthanisation agricole en Bretagne. Analyse croisée des regards d'acteurs des territoires, favorables ou opposés aux projets* (2015), les résultats montrent que « la plupart des personnes rencontrées, favorables ou non aux projets, soulignent que, initialement, elles connaissaient peu le principe et le mode de fonctionnement des unités de méthanisation. La survenue d'un projet a souvent été l'occasion pour les acteurs locaux, favorables ou non, de s'informer ». Cela témoigne de la nécessité de poursuivre un effort de démocratisation. Cet effort permet de mettre en avant la méthanisation qui fonctionne et qui contribue à la vitalité du territoire. La veille médiatique a montré que les accidents, dont l'incidence est pourtant faible par rapport au nombre de méthaniseurs en fonctionnement, occupent une grande partie de l'espace médiatique.

→ **La bonne connaissance de la filière permettra de clarifier la raison d'être de la méthanisation et donc de donner du sens à un projet d'implantation d'un méthaniseur sur un territoire.**

En s'engageant dans la construction d'une unité de méthanisation, les porteurs de projet incarnent les orientations stratégiques de l'État. La méthanisation s'inscrit dans un objectif de diversification du mix énergétique, de passage du gaz naturel au gaz vert, de décarbonation de l'industrie, de déploiement du bioGNV, etc. Les exploitant.es sont déjà très préoccupé.es par le montage de leur projet et dans le cas du projet P3, les exploitant.es ont trouvé difficile d'avoir en plus à « porter la stratégie de la France ». Ils.elles ne devraient pas se sentir seul.es à porter et à défendre les orientations et objectifs de la PPE. Ce n'est pas le cas, comme le prouve l'animation de la filière en Auvergne-Rhône-Alpes par les membres du collectif *Ambitions Biogaz2023* à l'instar de l'organisation annuelle d'une journée régionale de la méthanisation. Néanmoins, lorsque la méthanisation n'est pas connue des acteur.trices du territoire, les porteur.ses de projet se retrouvent dans une posture où, outre la présentation de leur projet, ils doivent défendre le bien-fondé de la méthanisation.

Il faut poursuivre l'effort global de pédagogie, de vulgarisation et de médiatisation. Des acteurs privés et institutionnels, comme GRTgaz, GRDF, la DREAL, la Région, les DDT, les Syndicats d'Énergie, les Chambres d'Agriculture, etc ont des cartes à jouer pour faciliter l'intégration de futurs projets. Si le lien entre méthanisation et transition énergétique est plus clair dans les esprits, il se peut qu'il y ait moins de débats d'opportunité et davantage de discussions sur les caractéristiques du projet. Une population et des élu.es bien informés seront mieux armés pour s'engager dans une « résistance éclairée » (Léa Sébastien), c'est-à-dire une réflexion visant à l'amélioration du projet qui arrive sur le territoire.

→ **Travailler l'acceptabilité globale de la filière ne garantit pas que les projets seront bien accueillis par les territoires mais il facilitera le travail des porteur.ses de projet dans la mesure où ils.elles auront plus de facilités à trouver des allié.es dans un territoire sensibilisé et bien informé...**

ANNEXE 2

Verbatim marquants par catégorie d'acteur.trices



Cette enquête s'est appuyée sur une quarantaine d'entretiens, 35 avec des expert.es, 7 avec des porteur.ses de projet, 3 avec des élu.es et 2 avec des riverain.es, dont 1 collectif d'opposants.

EXPERT.ES

- "On estime qu'augmenter la qualité de l'information permettra d'améliorer la connaissance et de réduire les craintes."
- "Créer du dialogue, ce n'est pas convaincre l'autre mais essayer de le comprendre, de l'embarquer avec soi dans le projet."
- "Un projet "acceptable" sur le papier peut rencontrer des résistances et des oppositions"
- " Il y a besoin d'une certaine culture sur le sujet pour mieux comprendre cette filière et mieux l'accepter."
- "Il faut expérimenter des choses et ne pas venir avec une solution toute faite qu'on appliquerait à l'identique sur tous les territoires"
- "Les porteur.ses de projet doivent être exigeant.es sur ce volet, c'est aussi fondamental que le bouclage financier"
- "Le lien entre participation et environnement est intrinsèque"
- "Des installations ont dysfonctionné, il faut clairement le dire, et elles n'ont pas fait une publicité favorable auprès du grand public."
- "Il faut informer les gens, si on ne le fait pas, d'autres se chargeront de les désinformer"
- "Vivons heureux, vivons cachés, c'est fini au XXIème siècle, on est vu"
- " On peut pas avancer sans le territoire. S'il n'accepte pas le projet, il ne se fait pas."
- "La méthanisation, ce n'est pas un objet familier, donc ça fait peur"
- "Le gaz n'a pas pris à temps le virage de la transition énergétique. Du moins, dans les têtes. C'est maintenant une bataille culturelle."
- "Les agriculteur.trices sont de véritables couteaux suisses et on leur demande également d'être de bons communicants".

RIVERAIN.ES

- "On n'arrive pas à avoir des réponses".
- "Le permis de construire n'est qu'un document d'urbanisme. Là, c'est pas une maison, c'est une usine à gaz."
- "Ils ont eu un comportement anti-démocratique, un refus volontaire d'informer."
- "On est pris pour des imbéciles... Le porteur de projet et le maire ont un devoir moral de travailler en concertation avec la population impactée".
- "Biogaz, biométhane, gaz vert... on essaie de faire avaler des concepts à la population".
- "On a eu des échos du projet. On a été pris au dépourvu".

ÉLU.ES

- "Chaque projet doit être étudié individuellement."
- "Le.a porteur.se de projet a intérêt à organiser des échanges avant que soit faite l'instruction."
- "Ce n'est pas parce qu'on est dans son bon droit que ça suffit pour que tout se passe bien"
- "Quand c'est pas sur sa commune, c'est pas pareil."
- "Ç'aurait été bien qu'on nous informe bien en amont."
- "Il faut plus d'explications, là y a rien eu. Le fonctionnement des sites de méthanisation, on l'a appris par nous-même."
- "À la fin, on se demande "Est-ce que les opposant.es disent vrai ? Ça nous met le doute."
- "Il ne faut laisser aucune interrogation sans réponse car c'est prendre le risque de voir l'opposition se structurer dans un collectif."
- "Il n'y a pas eu de communication spectaculaire mais des discussions directes, au cas par cas."

PORTEUR.SES DE PROJET

- "C'est plus confortable de pouvoir identifier les opposant.es pour pouvoir dialoguer avec elles.eux".
- "C'est important pour le territoire que l'on arrive pas comme des cowboys."
- "Les gens veulent du gaz vert sans se poser la question de comment on l'obtient."
- "Les visites de site, c'est vraiment la meilleure façon de convaincre. C'est plus constructif à l'extérieur que dans une salle communale. Sur place, les gens étaient plus détendus."
- "La communication, c'est un travail de tous les jours."
- "Pour nous la concertation, c'était pas inné et on était juge et partie aux yeux des habitant.es. On a mis nos tripes sur la place publique. Faut être prêt."
- "Longtemps avant de se lancer dans un projet, il faut avoir de bonnes relations de voisinage. C'est un travail de longue haleine."
- "Entre ce qu'on dit, ce qui est compris et ce qui est écrit..."
- "Il n'y a pas une solution, pas un discours, cela dépend de chaque projet."
- "Parler d'approvisionnement et de consommation locale de gaz parle mieux aux gens que parler d'énergies renouvelables".
- "Il ne faut pas coller uniquement l'étiquette gaz. Une unité, c'est un outil de territoire au service de la collectivité."
- "L'État pousse dans une direction, il doit aller jusqu'au bout. La stratégie doit être claire et défendue à l'échelle nationale et locale... On a un cap à tenir, alors on y va !"
- "C'est un leurre de croire qu'il n'y aura pas d'opposants... quand on voit ce qui se passe ailleurs."



Ce rapport a été rédigé par GRTgaz :

Léana Fiorito, chargée de mission affaires publiques
leana.fiorito@external.grtgaz.com

Sous la direction de :

Georges Seimandi, délégué territorial Bourgogne - Rhône - Méditerranée
georges.seimandi@grtgaz.com

Avec l'aide de :

Karine Hyvernats, adjointe au délégué territorial
karine.hyvernats@grtgaz.com



Remerciements à l'attention de toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce rapport :

Porteur.ses de projet, élu.es, riverain.es et expert.es

Par structure :

Académie des controverses et de la communication sensible, Ambitions Biogaz 2023, ADEME, AFG, Agribrivamétha, AURA-EE, Besson Bio Energies, Biogaz de la Châtaigneraie Cantalienne, Chambre d'Agriculture de l'Isère, Cipres, CPEV, CTBM, Deloche Biogaz, Demeter Energies, DDPP Savoie, Domaine Gardien, DREAL, GERES, GIS Démocratie et participation, GRDF, GRTgaz, Méthamoly, Métha'Synergie, MO2A, Oxyane, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Grand-Est, Région Occitanie, RTE, S3D, SARL Sioule Biogaz, SAS du Solnan, Socio Lab, Solagro, Systra, VINCI, ...